



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1832 JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

EXPLOITATION AURIFÈRE**De l'or avant délai dans la mine de Kibali**

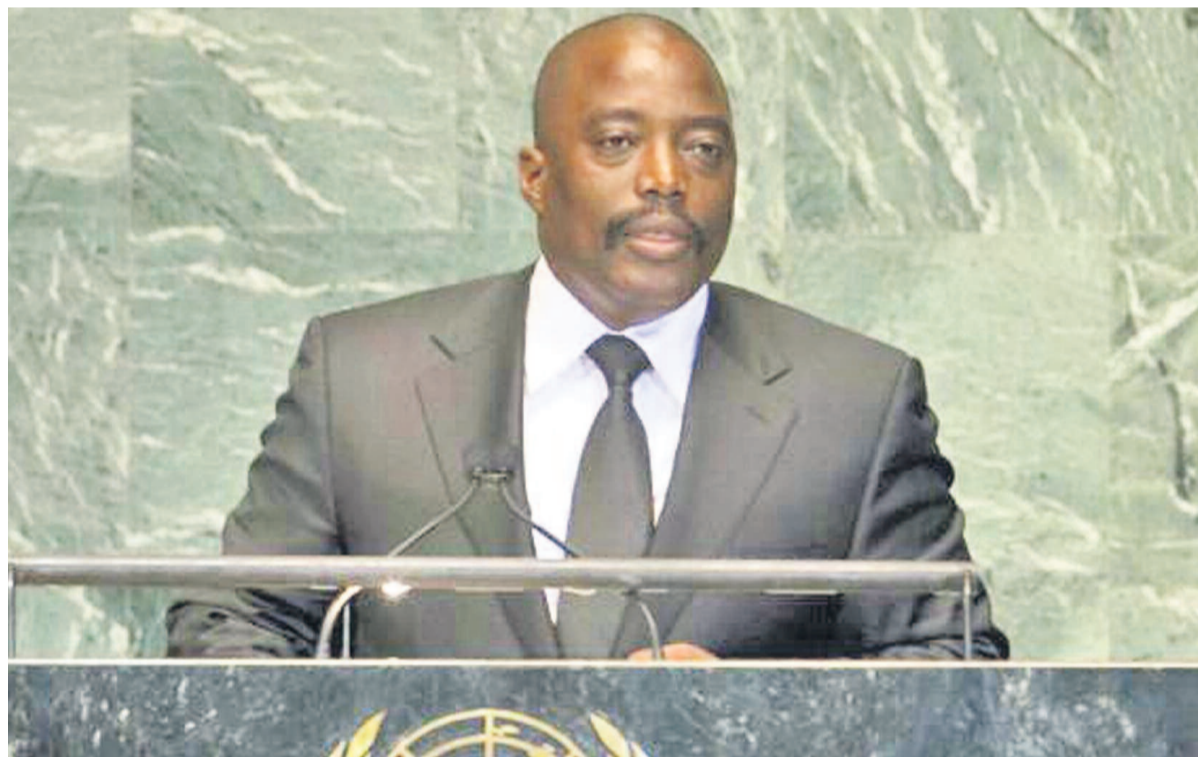
Le premier lingot d'or vient d'être coulé dans la mine de Kibali, dans l'extrême nord-est de la RDC, plus précisément dans le Haut-Uélé en province orientale. L'annonce officielle est intervenue en marge du forum annuel de l'or de Denver, signant ainsi le démarrage de la production du projet aurifère avant l'objectif initial de fin d'année. Il s'agit d'une mine d'or de classe mondiale construite sur un site reculé. Kibali est le fruit d'un partenariat entre Randgold et Anglo-gold Ashanti. Les deux partenaires ont investi 1,7 milliard de dollars (investissement initial) et attendent en retour une production annuelle de dix-huit tonnes d'or pendant quinze ans.

Page 13

FOOTBALL**Shark XI et JAC Héritage en finale de la Super coupe de Kinshasa**

Débuté le 24 septembre, la Super Coupe de Kinshasa de football connaîtra son épilogue le 28 septembre au stade des Martyrs avec une finale inédite entre Shark XI FC, club champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin), et JAC Héritage, champion de l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin)/Tshangu. Chaque année, la Ligue de football de Kinshasa organise la Super Coupe du Congo avant l'ouverture d'une nouvelle saison avec les clubs champions de six ententes urbaines (divisions inférieures) de football de Kinshasa et le champion de l'Epfkin. Il s'agit cette année de Shark XI de l'Epfkin, JAC Héritage (Eufkin/Plateau), JS Kinshasa (Eufkin/Kilimani), Real Club Impact (Eufkin/Malebo), RC N'Djili (Eufkin/Tshangu), AC Normands (Eufkin/Lukunga) et Arc-en-Ciel (Eufkin/Lipopo).

Page 13

68^e assemblée générale de l'ONU**Joseph Kabila exige un traitement égal des États membres**

Joseph Kabila à la tribune de l'Onu

S'adressant hier à la communauté des Nations, le président de la République a affirmé haut et fort la détermination de son pays à s'acquitter de tous les engagements souscrits dans le cadre de l'Accord-cadre conclu en février dernier par les États de la région des Grands lacs.

L'occasion était également belle pour Joseph Kabila de lancer un appel pressant à l'ONU afin qu'elle traite désormais tous les États membres avec la même rigueur et d'exiger de chacun d'eux le strict respect des principes de la Charte des Nations unies.

Il a, par ailleurs, recommandé à l'organisation mondiale de ne pas seulement se limiter aux seules dénonciations mais surtout de sanctionner les États membres qui violent de manière délibérée cet instrument juridique international surtout si le viol est établi en fait et en droit.

Page 12

François Hollande renouvelle son attachement à la paix en RDC

Le discours de François Hollande à la tribune des Nations unies à New York a consacré une place de choix au continent africain. Le président français a dénoncé le chaos qui s'est installé en République Centrafricaine et a déploré les situations qui prévalent également en Lybie, en Somalie, au Kenya et en RDC. Pour le cas de la RDC, François Hollande a condamné les violences faites aux femmes et aux enfants chaque jour dans les Kivu. « Il est impératif que nous continuions à renforcer la Monusco, à appliquer l'Accord d'Addis-Abeba, et à refuser toutes les ingérences extérieures. Nous devons tirer les expériences de ces dernières années », a-t-il dit. Ces ingérences contribuent à la montée de la tension et la perpétuation d'un climat d'insécurité dans l'Est de la RDC.

Page 12



François Hollande intervenant à l'Assemblée générale de l'Onu

ÉNERGIE**La RDC et l'Afrique du Sud réaffirment leur coopération**

La visite de travail, effectuée du 22 au 25 septembre en RDC par le ministre sud-africain en charge de l'Énergie, Dikobe Ben Martins, sur invitation de son homologue congolais Bruno Kapandji, a permis de réaffirmer l'engagement de deux pays à finaliser l'accord sur le projet Grand Inga qui sera signé prochainement.

Les deux ministres, qui ont relevé les potentialités que ce projet présente pour l'Afrique et pour le monde, ont noté que le Grand Inga revêt une importance dans le développement de la région d'Afrique australe et du centre, il permettra de débloquer le potentiel économique de la RDC et celui de l'Afrique du Sud.

Page 13

ÉDITORIAL

Ouverture

L'Europe traversant une crise plus profonde que ne le croient et ne le disent ses dirigeants, peut-on considérer que la victoire électorale remportée dimanche par Angela Merkel en Allemagne changera quelque chose au destin du Vieux continent ? Telle est la question que se posent aujourd'hui tous les gouvernants de par le monde, avec une inquiétude certaine étant donné le poids économique et financier de cet agglomérat de Nations disparates qui ne parvient pas, en dépit de sa puissance matérielle, à constituer une véritable communauté et qui, de ce fait, demeure un nain politique.

La Chancelière allemande ayant prouvé sa capacité à prendre sur le plan interne les bonnes décisions, on peut tenir pour certain qu'elle s'efforcera de convaincre ses partenaires sinon de l'imiter, du moins de s'inspirer des méthodes qu'elle applique pour échapper à la crise. Mais il n'est pas certain qu'elle y parvienne face à l'Angleterre qui se demande si elle doit ou non rester au sein de l'Union européenne et face à la France déboussolée qui ne sait plus comment restaurer l'équilibre de ses finances publiques, se débat dans des contradictions internes apparemment insolubles, se trouve menacée par des tensions sociales de plus en plus fortes.

La seule façon de résoudre ces problèmes serait sans doute de franchir un pas décisif sur la voie de l'intégration en faisant de l'union économique présente une union politique qui permettrait d'aplanir les divergences entre États. En imitant, par exemple, les États-Unis d'Amérique qui eurent le courage, au sortir de la terrible guerre de Sécession, de se réconcilier en fédérant dans une seule Nation les États qui s'étaient opposés les armes à la main. Mais le poids du passé européen, avec ses innombrables conflits et ses deux guerres mondiales, est tel qu'un cheminement rapide sur cette voie est peu probable, au moins dans l'immédiat.

D'où cette évidence que les pays comme le nôtre devraient être plus présents qu'ils ne le sont en Allemagne, ne serait-ce que pour convaincre Berlin de regarder enfin vers nous, vers le Sud, vers cette Afrique à la fois si proche et si lointaine que ses dirigeants n'ont jamais su approcher. Si l'on admet cette évidence que l'Allemagne pèsera dans les années à venir sur l'Europe plus encore qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, la nécessité d'un tel mouvement apparaît évidente.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'opposition désapprouve le verdict du procès du 4-Mars

À la faveur de la conférence de presse tenue le 25 septembre à Brazzaville, le collectif des partis de l'opposition congolaise signataires de la déclaration du 17 août 2012 a dénoncé une « parodie de procès » concernant la tragédie du 4 mars.

Pour ces partis, le verdict a été monté de toutes pièces par le pouvoir et conduit sur la base d'une enquête préliminaire bâclée et réalisée par la direction générale de la Surveillance du territoire (DGST). Celle-ci, dit l'opposition, a été délibérément orientée vers la condamnation des boucs-émissaires. Selon les conférenciers, l'opacité a été entretenue sur

l'identité des vrais acteurs de ce drame.

Ils ont, à cet effet, insisté pour une enquête internationale et impartiale en vue de faire la lumière sur ce qui s'est passé réellement à Mpila le 4 mars 2012. Le collectif a, en outre, dénoncé les violations des droits et libertés de la personne humaine, notamment les tortures pratiquées dans les geôles de la DGST, et ailleurs, tout au long du processus sur les accusés et dont les auteurs, d'après lui, sont demeurés impunis.

À propos du rebondissement de l'affaire dite « des disparus du Beach » de Brazzaville et de l'ingérence de la France dans les affaires

intérieures du Congo, le collectif des partis de l'opposition, après un rappel des faits, a fait savoir qu'il encourageait le tribunal de grande instance de Paris à poursuivre ses investigations aussi bien sur cette affaire que sur celle des biens mal acquis. Un tel choix, est une incitation à la perpétuation de l'impunité qui ne peut être que l'apanage des mauvais États.

Face aux multiples tragédies qui ont endeuillé le Congo et déchiré son tissu social, seules la manifestation de la vérité et une justice égale pour tous peuvent contribuer à la réconciliation nationale et à une paix véritable dans le pays.

Jean-Jacques Koumbema

Mal-gouvernance !

Que nous apprend donc l'opposition incarnée par les partis signataires de la déclaration du 17 août sur les élections législatives de 2012, encore appelée « opposition radicale » ? Que c'est la règle ! Tous les Congolais se comportent de la même manière.

Tous, anciens ministres, ou ministres en poste, anciens directeurs généraux de sociétés d'État ou nouveaux, suivent une seule logique. Dès qu'ils sont nommés, ils se pressent vers l'ancienne métropole, la France. Aux frais du contribuable, ils acquièrent biens meubles et immeubles, y installent femmes et enfants, se plient en quatre pour que ces derniers obtiennent la nationalité de l'ex-colonisateur.

Au reste, ils se fondent dans la mal-gouvernance, laquelle leur donne le droit, tous les droits de dilapider les fonds publics afin de soutenir le séjour de leurs familles en France. Tant qu'ils sont aux affaires, tout se passe bien ; tant qu'ils n'y sont plus tout va mal, et ils se rendent coupables d'un vice honteux : chanter pouilles à leur pays et à ses dirigeants à longueur de journée. Ils

apprennent aux hommes et aux femmes qui s'élèvent par l'effort dans leur pays d'accueil que « *Chez nous, le seul argent volé l'a été ou l'est par ceux qui sont au pouvoir, qui nous ont écartés de nos fonctions, qui ne veulent pas nous voir reprendre des postes pour continuer à voler* ».

La note publiée le 25 septembre, par « *le collectif des partis de l'opposition signataires de la déclaration du 17 août sur les élections législatives de 2012* » renseigne en subs-

« Chez nous, le seul argent volé l'a été ou l'est par ceux qui sont au pouvoir, qui nous ont écartés de nos fonctions, qui ne veulent pas nous voir reprendre des postes pour continuer à voler »

tance sur l'état d'âme de ceux qui l'ont rédigée. N'apportant aucune réponse ou même aucune proposition concrète aux problèmes d'éducation, de santé, d'électricité, de transport, de logement, dont souffre le peuple, ces signataires, dont certains détiennent

comme ceux qu'ils critiquent d'importants biens meubles et immeubles en France, se moquent crânement de ce peuple. « *À beau mentir qui vient de loin* », dit l'adage.

Au plus fort des débats de la conférence nationale souveraine de 1991, le vieux Charles David Ganao, touché par les dénonciations de la mal-gouvernance d'avant la grand-messe, eut cette réplique mémorable : « Ils n'ont pas aimé le pays ». Ceux qui parlent aujourd'hui faisaient partie du groupe de ceux-là, mais d'autres parmi eux ont montré aussi, lorsqu'ils étaient aux affaires qu'ils se sont comportés comme de véritables prédateurs. La preuve ? Ils ont perdu le sommeil depuis qu'ils ont été remerciés.

Aux Congolais de tous bords, du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest, du Centre, de retenir que la démarche de ceux-là ne mènera le pays nulle part. En tout cas pas vers le bien-être, le dialogue, l'unité et l'apaisement. Par contre, on peut se féliciter que dans leur déclaration ces partis aient exigé plus de justice.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CENTRE DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIERE

La fin des travaux du siège est prévue pour mi-avril

Situé à Djiri, dans le neuvième arrondissement, l'édifice est composé d'un bâtiment administratif de 36 bureaux et de deux annexes abritant un laboratoire et un restaurant.

« Il ne reste plus que des travaux de finition à réaliser – peinture, carreaux, électricité – qui devraient pouvoir être terminés mi-avril 2014 », a indiqué l'architecte, Ondongo Ngatié, lors de la visite que le directeur général du Centre de recherche géologique et minière, Hilaire Élenga, a effectuée le 24 septembre. Ce centre dont la construction est confiée à la société congolaise Nabemba aura pour mission d'étudier le sous-sol congolais



Les bâtiments du centre minier

afin de proposer au gouvernement les meilleures approches d'exploitation des minerais. La surveillance de l'environnement, des sols, des eaux et de l'air font également partie des missions que cet établissement public est appelé à mener. « Je suis ici certes pour voir l'état d'avancement des travaux du centre. Mais aujourd'hui, ma visite a un cachet particulier parce que nous avons reçu une délégation allemande avec laquelle nous travaillons dans le cadre d'un centre de programme au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale », a déclaré Hilaire Elenga. Abordée sur l'objet de leur mission à Brazzaville, la conseillère technique du projet Remab, Kabongo Buyi a déclaré : « Notre mission au Congo est de rencontrer les institutions responsables des industries extractives et de faire la promotion de l'Académie des industries extractives au niveau de la sous-région. Nous sommes mandatés par la GIZ qui travaille pour la coopération allemande. » En attendant la fin des travaux, le personnel du centre travaille dans des locaux provisoires situés près du centre sportif de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Lopelle Mboussa Gassia

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'opposition républicaine menace de quitter les commissions techniques

La convention des partis de l'opposition républicaine et l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) menacent de quitter les commissions techniques du recensement administratif spécial si le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ne revient pas sur sa décision d'organiser un test de recrutement des opérateurs de saisie.

Cette plate-forme avait adressé, il y a près d'une semaine, au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, une lettre de rappel des conclusions de la concertation nationale politique de Dolisie sur le point concernant le choix des opérateurs de saisie. Contre toute attente, ont-ils relevé, alors qu'ils attendent la réponse de la hiérarchie, le ministère a organisé unilatéralement un test de recrutement des opérateurs de saisie, violant ainsi l'esprit des conclusions de la concertation de Dolisie où il avait été convenu que ces techniciens devraient être proposés par les formations politiques de manière paritaire.

Notons que la convention des partis de l'opposition républicaine compte près de treize partis politiques et associations et avait pris part à la concertation politique de Dolisie.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

Une délégation de la Banque mondiale en mission au Congo

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, s'est entretenu le 25 septembre, à Brazzaville, avec une délégation de la Banque mondiale (BM) venue spécialement de Washington.

Avoir un aperçu des investissements en cours dans le domaine du développement des infrastructures qui aideront le gouvernement congolais dans le processus de croissance, tel est l'objectif de cette mission.

En d'autres termes, les experts de la BM vont procéder à l'évaluation de la solvabilité de la République du Congo pour son accès au Guichet BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement). La contribution de la BM au développement économique du Congo, à la croissance et à la création d'emplois, a également dominé l'entretien. D'une manière plus



Les délégations de la Banque mondiale et du Congo au cours des entretiens

précise, cette mission est venue s'assurer que ses projets bénéficieront effectivement à l'ensemble des Congolais.

Jugeant la vision du gouvernement satisfaisante, la mission s'est dite prête à travailler de façon étroite avec le gouvernement congolais pour la mise en œuvre de ses projets, aussi bien dans les domaines des infrastructures, du transport,

du bâtiment et travaux publics que du domaine social. « Pour nous, il s'agissait davantage de prendre connaissance de la vision du ministère et de pouvoir définir en conséquence la stratégie de la BM », a précisé la représentante de la banque au Congo, Sylvie Dossou Kouame, à l'issue de cette rencontre.

Guillaume Ondzé

Sylvie Dossou salue l'action des parlementaires congolais

Partenaire du Congo, la Banque mondiale finance non seulement certains projets de développement mais elle apporte également son expertise aux pouvoirs publics. La séance de travail que la délégation de la BM a eue avec les parlementaires congolais, le 25 septembre à Brazzaville, poursuit cet objectif.

« C'est une opportunité unique d'avoir leur perception sur le dé-

veloppement du Congo, les projets en cours mais aussi sur l'action de contrôle des parlementaires sur l'exécutif. C'est une discussion à bâtons rompus et nous en sortons conforter que la démocratie est en marche, que le parlement essaie tant bien que mal de jouer son rôle de contrôleur de l'action du gouvernement », s'est réjouie la représentante de la BM au Congo, Sylvie Dossou Kouamé qui a salué les avancées « notables » du pays.

de la BM ont échangé sur les mécanismes de contrôle de l'action gouvernementale. Ils ont également abordé les difficultés rencontrées au cours de l'exercice de cette mission. « La BM travaille avec le Congo dans les domaines économique et social. Les deux parties ont plusieurs projets en cours de réalisation et notre rôle est d'accompagner le Congo à lutter de façon efficace contre la pauvreté et de faire en sorte que la prospérité du Congo bénéficie à l'ensemble des Congolais », a déclaré Sylvie Dossou Kouamé.

Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala, a annoncé que, d'après la BM, le Congo, ayant atteint une économie forte et stable, peut gérer de grands projets.

Satisfaite de la croissance économique du Congo, la représentante de la Banque Mondiale (BM) au Congo, Sylvie Dossou Kouamé, a annoncé la volonté de cette institution à accompagner le Congo dans la réalisation des grands projets.

Josiane Mambou Loukoula



Le presidium lors de la séance de travail

En effet, deux heures durant, les sénateurs, députés et la délégation

10 millions de dollars pour la formation de 15 000 jeunes Congolais

Le Congo vient d'obtenir de l'Association internationale de développement 10 millions de dollars pour financer une partie de son projet de formation de 15 000 jeunes chômeurs à Brazzaville et Pointe-Noire.

Le montant global du projet s'élève à 32 millions de dollars. Son objectif est la formation et l'auto-entrepreneuriat des jeunes vulnérables exerçant dans le secteur informel, la modernisation du système éducatif ainsi que le renforcement des formations

techniques et professionnelles. Il s'agit aussi d'adapter les besoins au marché congolais et international. « Nous ciblons les jeunes vulnérables travaillant dans le secteur informel, qui emploie encore l'immense majorité des adultes actifs du pays », a expliqué le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) pour le Congo, Eustache Ouayoro. Malgré les progrès constatés dans le secteur de l'emploi, « les jeunes travaillant dans le secteur informel ont ab-

solument besoin d'améliorer leurs compétences fondamentales et professionnelles et d'acquérir une expérience de travail. »

La chef du projet, Cristina Isabel Panasco Santos, a souligné qu'en s'adressant aux filles et aux garçons, le projet contribuerait également à réduire les disparités hommes-femmes sur le marché du travail au Congo, en leur offrant des formations axées sur leurs compétences.

Noël Ndong

PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, du lundi au vendredi de:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax : (242) 22 281 34 42 –Brazzaville République du Congo

2°)- Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Office sis 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex-Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre-Ville Brazzaville, Tél.05.556.49.38 ;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 29, rue Bomitabas (Immeuble Ex Cinéma Vox-Marché Mougali) Poto-Poto II, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49 / 06.68.70.28 / 05.529.47.82/05.529.47.83.



HYGIÈNE PUBLIQUE

Les riverains de la rivière Tchinouka exposés aux eaux usées de l'hôpital A.-Sicé

La construction de la voie reliant le marché dit de la Frontière au château d'eau, non loin de l'hôpital régional des Armées, dans le 1er arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba, ne fait pas que des heureux. Pour preuve, les riverains de ce quartier se plaignent suite à la décision de bloquer l'écoulement des eaux. Ceci provoque un déversement accidentel dans les habitations environnantes, aujourd'hui complètement submergées.

Depuis près de trois semaines, des travaux sont en cours sur cette avenue où, à la hauteur du Centre de service d'hygiène publique, sera érigé un ouvrage de franchissement. Afin de mener à bien les travaux, l'entrepreneur a décidé de bloquer les eaux de ruissellement ainsi que les eaux usées de l'hôpital général Adolphe-Sicé et de la morgue municipale qui ont formé un cours d'eau avant de se déverser dans la rivière Tchinouka qui débouche dans la mer. Du coup, les eaux se déversent désormais dans les habitations riveraines. Certaines d'entre elles sont maintenant submergées obligeant les occupants à un déménagement forcé. Inquiets à l'approche des premières pluies qui s'annoncent dès octobre, les habitants du quartier ont interpellé en vain les autorités

de l'arrondissement. Le 24 septembre, ils ont décidé de tirer la sonnette d'alarme de façon véhémente auprès de l'entrepreneur et des autorités dont ils jugent l'insensibilité coupable.

« Ce matin, tous les riverains du quartier Service d'hygiène se sont levés pour aller voir l'entrepreneur et lui dire que les eaux bloquées se déversent dans les parcelles des gens. Car les fissures existantes ont créé un cours d'eau qui va de l'hôpital général Adolphe-Sicé à la Tchinouka. Bloquer ces eaux pour cause de travaux met en péril la vie des riverains, car ces eaux souillées finissent leur course dans les maisons. Au moment où chacun s'active à lutter contre la recrudescence du choléra et d'autres maladies hydriques dans la ville, nous pensons qu'il faut éviter ce genre de comportement. Nous, riverains de la Tchinouka, demandons aux techniciens de la société qui travaillent sur la voie et à ceux de la mairie de trouver une déviation provisoire à ces eaux », a déclaré Sodos Sengola, porte-parole des riverains de la Tchinouka. En attendant le dénouement de cette situation bien embarrassante pour tous, les travaux se déroulent sur ce terrain rendu marécageux par un remblai effectué il y a peu.

Hervé Brice Mampouya

POINTE-NOIRE

Les transporteurs en commun expriment leur mécontentement

La police routière a lancé, le 23 septembre à Pointe-Noire, l'opération de recouvrement de la patente. Plusieurs taxis et bus dont les chauffeurs n'ont pas payé cette taxe réglementaire ont été mis en fourrière.

Pour marquer leur mécontentement, les transporteurs ont manifesté bruyamment dans le centre-ville. D'autres ont simplement arrêté de travailler obligeant de fait les usagers à se déplacer à pied.

La date butoir pour s'acquitter de la

patente était fixée au 15 septembre. Cette redevance imposable à tout transporteur en commun s'élève à 23.200 FCFA par an. Dépassé le délai, les taxis et bus non en règle doivent être conduits en fourrière. À Pointe-Noire cette mesure a été appliquée le 23 septembre. Pour les véhicules en infraction et mis en fourrière, les propriétaires sont contraints de payer 46.400 FCFA, un montant facturé avec pénalité.

Mécontents, les transporteurs en

commun ont manifesté le 24 septembre de façon bruyante dans les rues du centre-ville, scandant des slogans tels que « libérez libérez ! » En fin de journée, ils se sont retrouvés à l'inspection divisionnaire des impôts, près de la Bourse du travail, où stationnaient de nombreux taxis et bus des chauffeurs mécontents.

Cette situation a causé un sérieux désagrément pour les populations de Pointe-Noire.

H.B.M.

Sept cambrioleurs arrêtés et présentés au public

Tous de nationalité congolaise et âgés de 16 à 36 ans, les personnes arrêtées viennent de Brazzaville et sont accusés de vols d'appareils électroménagers. Ces cambrioleurs sont tombés ce week-end dans les mailles de la police interdépartementale de Pointe-Noire et du Kouilou.

Le groupe, dirigé par Beltrand Mpon (16 ans), est composé de Jacques Matsouba, agent éclairneur ; Jean-Christ Mouanga (34 ans), chauffeur et propriétaire de taxi, chargé de récupérer le butin sur le lieu du vol avant de procéder à son éventuelle vente ; Trident Ngoua, spécialisé dans l'escalade des clôtures des parcelles et l'ouverture des portes ; Jordan Kindoudi (alias Choro), pour le choix du butin ; et Franklin Obela, receleur entre autres.

Organisés en différents groupes, ces jeunes malfrats agissent le plus souvent en plein jour à l'aide de trousseaux de clés leur permettant d'ouvrir sans difficultés n'importe quelle serrure de maison dans les quartiers

des arrondissements de Loandjili, Tié-Tié, Mvou-Mvou et Ngoyo. Interrogé par la presse, le chef de groupe a reconnu que son groupe était à l'origine du vol de plusieurs appareils électroménagers à Pointe-Noire : écran de télévision, ordinateurs portables, congélateurs, téléphones cellulaires et autres.

Pour éradiquer le vol et la grande criminalité dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le directeur interdépartemental de la police, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi, a mis en place depuis quelques mois une présence policière sur les voies et les lieux publics. Ce dispositif spécifique de sécurité a déjà permis le démantèlement de plusieurs réseaux et groupes de bandits comme « Guantano », « Fourmi rouge », « 666 », « Câble rouge », suivi de nombreuses interpellations et arrestations. « La police ne ménagera aucun effort dans le renforcement de ses stratégies de sécurisation de la population et des biens au niveau des départe-

ments de Pointe-Noire et du Kouilou », a-t-il indiqué.

Pour l'accomplissement de ses principales missions à Pointe-Noire et au Kouilou, la direction interdépartementale de la police a élaboré une feuille de route mensuelle pour poursuivre le maillage territorial par les services et unités de police ; de renforcer le rôle de la police de proximité ; de consolider le fonctionnement des secteurs opérationnels ; d'intensifier la lutte contre les vols à main armée et le phénomène des bandes ; de sécuriser les opérations du recensement administratif spécial ; de lutter contre les fumoirs et la vente illicite de carburant, etc. Notons que cette série de mesures fait suite à un atelier de formation initiée la semaine dernière par ladite direction sur le renforcement des capacités des chefs de commissariats de police d'arrondissements, de districts et des commandants, avec comme objectif la mise en place d'un cercle de qualité.

Séverin Ibara



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°020/MPT/2013/UCP/CAB

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DU DEPLOIEMENT DES RESEAUX OPTIQUES AU CONGO



1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un cabinet en charge de l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution du déploiement des réseaux optiques au Congo ».

2. L'objectif principal de la mission est de s'assurer du bon déroulement des travaux de pose de la fibre optique et ce en rapport avec le cahier des charges. Le consultant sera donc chargé de veiller au respect des plans de déploiement, et de suivre la réalisation des chantiers d'installation de réseaux de fibre optiques, en sous-terrain et/ou en aérien. Il aura également le rôle de conseil auprès de l'unité de coordination du projet, afin d'aider cette dernière dans la prise de décisions critique qui pourront intervenir lors des travaux de génie civil.

3. Le Prestataire devra être un cabinet qui dispose d'une compétence avérée dans les télécom et plus particulièrement en technologie fibre optique. Il devra répondre aux conditions suivantes:

- Avoir une compétence avérée dans les travaux de génie civil ;
- Avoir une grande expérience dans l'évaluation des risques d'échec et de ralentissement d'avancement d'un projet ;
- Avoir une connaissance de l'environnement télécom en Afrique centrale ;
- Une connaissance de l'environnement Congolais est un plus.

4. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, ou par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour

effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc..).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives: Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (édition courante).

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « recrutement d'un cabinet en charge de l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution du déploiement des réseaux optiques au Congo » doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 octobre 2013, à 14h 00 (heure locale) à l'attention de :

Monsieur le Coordonnateur National du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, Derrière l'Ambassade des Etats-Unis ;
BP : 1420 ; Tel : 06 835 00 41 ; E-mail : contact@cabcongo.org
Brazzaville – République du Congo

Fait à Brazzaville, le 25 septembre 2013

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDRE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur




296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Hp Cp1525 imprimante laser couleur




285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale de fait pour vous !

Efficaces et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins, nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore grâce aux

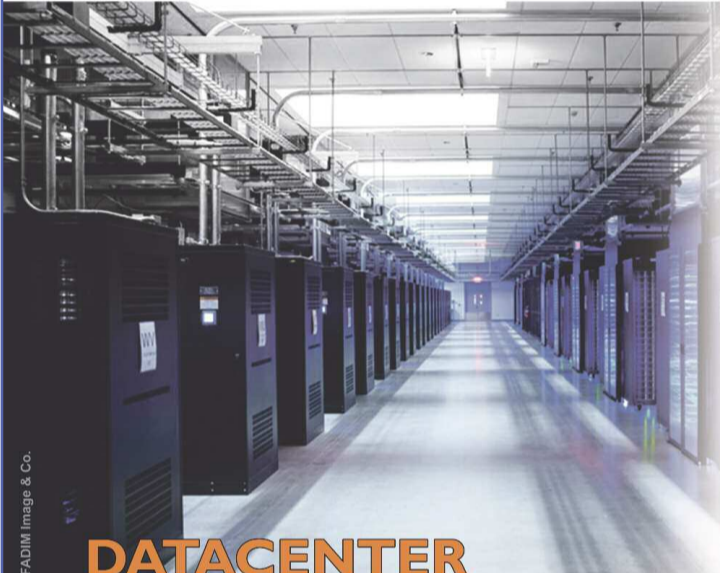


WARID
Passer à l'action

www.warid.cg | 00242 91 41 10 | www-10000

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution







DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo




BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

FELICITATIONS

aux **6 premiers gagnants d'Africamillions en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en RDC** qui se partagent le **Méga Jackpot de 210 millions FCFA**

Ainsi qu'aux nombreux gagnants du **Congo** aux rangs inférieurs



Nouveau Jackpot
200 000 000 FCFA



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67
www.arc-congo.cg

POINTE-NOIRE

Le quartier Côte Matève sort de l'obscurité

Après plusieurs années passées dans le noir, les habitants de ce quartier voient leur calvaire finir avec la réhabilitation, le 23 septembre, de l'électricité publique qu'ils ont réclamée depuis des lustres.

Les lampadaires étaient tous allumés, les rues éclairées, et la population de Côte Matève dans le sixième arrondissement Ngoyo n'en croyaient pas leurs yeux après avoir des années durant, passé des nuits entières dans l'obscurité. En effet, plusieurs projets d'électrification de la contrée restèrent sans suite au point de transformer les lampadaires en simples objets d'ornement.

Dans le programme de réhabilitation de l'électricité publique, initié par le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, le quartier Côte Matève était inscrit au même titre que les autres quartiers de Pointe-Noire. Les travaux y ont été menés jusqu'à leur terme par les agents de la direction départementale de la Société nationale d'électricité. Après quelques mois d'attente, finies les longues nuits noires à Côte Matève.

Élu de la circonscription unique de Ngoyo, le député Raymond Isaac Follo a joué son rôle de suivi et de contrôle de l'action gouvernementale. Un engagement qui n'a pas été vain vu le résultat. Cette satisfaction a été manifestée par Lazare Mavoun-

gou, chef du quartier 605 Côte Matève, qui a déclaré : « Nous sommes vraiment dans la joie parce que depuis des années ce quartier a toujours vécu dans le noir. Cette situation préjudiciable pour les habitants ramenait le quartier au stade de grand village peu fréquentable alors que Côte Matève est bel et bien dans la ville de Pointe-Noire. Pour que notre joie soit complète, les pouvoirs publics doivent songer à installer des forages pour l'adduction d'eau potable car les populations souffrent en consommant l'eau impropre des puits ».

Jadis bourgade peu habitée et entourée d'arbres fruitiers et d'herbes sauvages, Côte Matève, située sur la Route nationale n°4 communément appelée Route de la Frontière, a pris son essor dans les années 2000 avec la construction de plusieurs habitations et l'installation de plusieurs sociétés et compagnies à l'image de la Centrale électrique du Congo, le joyau de la contrée. Aujourd'hui, Côte Matève brille enfin comme tous les autres quartiers de Pointe-Noire !

Hervé Brice Mampouya

FONCTION PUBLIQUE

La lutte est engagée contre les antivaleurs

La formation lancée le 24 septembre à Brazzaville permettra aux inspecteurs et chefs de division du ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État, de contrôler de manière rigoureuse les agents de l'État évoluant dans les départements. Le but étant de lutter contre les antivaleurs au sein de l'administration publique.

Dans leur feuille de route, ces inspecteurs veilleront à la discipline, à la présence effective des agents civils de l'État à leurs postes de travail, à la ponctualité et à l'assiduité. La plus grande mission qui attend ces inspecteurs consiste à répertorier tous les agents de l'État inciviques, ayant déserté sans raisons leurs lieux d'affectation. Ceux-ci, a-t-on averti, seront punis sévère-

Autre mission pour ces inspecteurs : faire l'état des lieux et constater le déficit en personnels dans leurs départements afin que les réponses soient apportées dans les délais. Dans ce sens aussi les inspecteurs ont la charge de recenser les postes vacants dans les administrations déconcentrées ou décentralisées. « Dans l'exercice de vos fonctions, dont la compétence est transversale, vous êtes appelés à exercer des contrôles administratifs dans tous les services administratifs de vos départements respectifs. Le ministre a besoin de vous pour que désormais, les antivaleurs reculent dans les structures administratives locales », a déclaré l'inspecteur général des services administratifs, Gabriel Moussiengo, qui a patronné la cérémonie de lancement.

À travers cette formation, et bien d'autres, le ministère de la Fonction publique prépare les conditions nécessaires en vue de lutter contre la délinquance administrative et les antivaleurs qui freinent le développement de l'administration publique congolaise.

Firmin Oyé



Gabriel Moussiengo entouré de ses collaborateurs

Au cours de cette formation de trois jours axée sur l'« Appropriation des modalités et procédures des contrôles exercés par l'inspection générale des services administratifs », les participants apprendront de nouveaux mécanismes du contrôle administratif.

ment selon la loi. Les inspecteurs en formation devront dans le même temps veiller aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents; à la qualité des services rendus aux citoyens-usagers ainsi qu'à la productivité et au rendement des services.

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de l'exécution de l'accord signé entre les gouvernements cubain et congolais par l'entremise de leur ministère respectif en charge de la santé, il est prévu pour le compte de l'année académique 2013-2014, l'envoi à Cuba des élèves-médecins remplissant les critères suivants :

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé (e) de 25 ans au plus ;
- être titulaire du baccalauréat séries C, D, E, F2, F3 datant des années 2010, 2011, 2012 et 2013 ;
- être en bon état de santé.

Les dossiers doivent comprendre les pièces administratives suivantes :

- une copie du diplôme ou une attestation de réussite du BAC légalisée par le ministère des affaires étrangères ;
- 10 cartes de photo format identité ;

- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat médical.

Les postulants doivent retirer la fiche de renseignement au ministère de la santé et de la population, à partir du 25 septembre 2013 à 10 heures très précises.

Le dernier délai du dépôt du dossier complet est fixé au 03 octobre 2013 à 17 heures.-

Fait à Brazzaville, le
Le directeur du cabinet du ministre
de la santé et de la population

Fait à Brazzaville, le

Le directeur du cabinet du ministre
de la santé et de la population



Le pari de l'excellence aux Jeux africains 2015 ! Les Diables Rouges dames, officiers et commandeurs dans l'ordre du mérite congolais au chevet du handball congolais. Venez nombreux partager leur vision, au sein de l'ONG Sport et intégration sociale(SIS) le 26 septembre 2013 à 15 heures, dans la salle de conférences internationales du Palais des Congrès. Ensemble, renouons avec la culture du sommet !



ÉDUCATION

Total E&P Congo prime les bacheliers de la promotion 2012-2013 des Classes Renforcées du lycée Victor Augagneur

La cérémonie a eu lieu le samedi 21 septembre au lycée Victor Augagneur en présence des membres du gouvernement, des responsables de la société Total E&P Congo, des représentants de l'administration scolaire du département de Pointe-Noire et d'autres invités.

Le projet Pilote Classes Renforcées au lycée Victor Augagneur, qui a débuté en 2009, est appuyé par Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation ; Il consiste à sélectionner par voie de concours, les 60 meilleurs élèves de niveau troisième des différents établissements scolaires congolais. Ces élèves constitueront deux classes de trente élèves chacune et suivront un enseignement scientifique gratuit de qualité qui réponde aux programmes congolais et français.

L'objectif de ce système sélectif vise à offrir l'opportunité aux candidats d'être titulaires de deux diplômes, le baccalauréat congolais série C et le baccalauréat français série S, afin de poursuivre leurs études supérieures dans les universités et écoles spécialisées au Congo ou à l'étranger. Les élèves sont formés par des enseignants locaux du Lycée Victor Augagneur (?), qui bénéficient eux même d'un soutien du lycée Français Charlemagne, d'une

part, et de l'association française Agir Abcd, d'autre part.

Pour Jean Baptiste SITOU, directeur départe-

ment, a-t-il déclaré. S'exprimant pour la circonstance, Babak Bagherzadeh, directeur général de Total E&P



Photo de famille a la fin de la ceremonie au lycee Victor Augagneur

mental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation à Pointe-Noire, grâce à l'appui de la société Total E&P Congo, les élèves évoluant dans ces classes renforcées du lycée Victor Augagneur bénéficient des conditions favorables d'apprentissage notamment, les salles de classe modernisées, les laboratoires réhabilités, des bibliothèques riches en ouvrages scolaires au programme, d'une prise en charge financière des enseignants et une collaboration permanente avec le lycée français Charlemagne. « Le renforcement des capacités des élèves de ces classes consiste à fournir à ces derniers les outils scientifiques nécessaires pour vivre des expériences d'apprentissage

Congo a signifié que l'appui de son entreprise au projet des classes renforcées du lycée Victor Augagneur s'inscrit dans le cadre des engagements sociétaux de Total E&P Congo. « L'éducation constitue l'un des axes majeurs de notre politique en faveur du développement dans les pays où Total est représenté », a-t-il indiqué.

Pour leur part, Hellot Matson Mampouya et Georges Moyen respectivement ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et ministre de l'enseignement supérieur ont encouragé cette contribution efficace de Total E&P Congo au profit du système éducatif congolais. « En dehors de sa principale activité pétrolière, le groupe Total

E&P Congo donne l'exemple à suivre pour d'autres entreprises privées ou publiques de la place afin de continuer à développer l'ex-

cellence des talents au Congo », a déclaré Georges Moyen tandis que Hellot Matson Mampouya a conclu : « Le projet pilote des classes renforcées du lycée Victor Augagneur s'inscrit dans le cadre du projet d'installation des écoles d'excellence que le gouvernement de la république tient à mettre en œuvre à travers le pays. Il est une des réponses aux exigences de modernisation et du développement du Congo ».

Signalons l'intérêt croissant des populations pour ce concours : En effet, le

nombre des candidats lors du premier concours d'entrée dans ces dites classes, en 2009, s'élevait à cent vingt candidats. Depuis, il a été multiplié par cinq comme en témoignent les six cent vingt et un candidats s'étant présentés pour le concours 2013, sur l'ensemble du territoire national.

Pour la promotion 2013, Total E&P Congo a octroyé quatorze bourses d'études supérieures aux élèves bacheliers dont six destinés à des études en France. Un appel à l'octroi de bourse a été lancé dans le but d'inciter d'autres entreprises privées et institutions publiques à attribuer des bourses supplémentaires aux autres bacheliers afin de « consacrer le plein succès » de ce projet pilote.

RELIGION

Benoît XVI répond à un mathématicien sur la science

Le pape émérite a pris sa plume, lui aussi, pour contester certaines thèses d'un texte qui lui était consacré.

Il y a une semaine, le pape François créait de nouveau le buzz en répondant à travers la presse, à un athée italien qui lui avait posé des questions sur la foi, la morale et Jésus. C'était à travers les colonnes du quotidien à grand tirage – et de gauche – La Repubblica. Mardi, ce même journal sortait de longs extraits d'une lettre de l'ancien pape Benoît XVI, à un scientifique italien qui l'avait interpellé à travers un livre. Mais les comparaisons entre les deux hommes s'arrêtent à cette seule démarche. Benoît XVI use d'un ton plus direct, volontiers agressif.

Sa longue lettre répond au livre de l'écrivain et mathématicien Piergiorgio Odifreddi sur le thème « La Foi, la science et le mal ». Dans ce livre-interpellation (Cher Pape, je t'écris, éditions Mondadori, 2011), Odifreddi soutenait que seules les mathématiques méritaient le qualificatif de sciences. Benoît XVI a répondu qu'il avait apprécié une bonne partie du contenu de ce livre dont on peut tirer un profit partagé, mais a dit se dissocier vigoureusement de son inutile agressivité.

Si les mathématiques sont une

science principale, la théologie aussi est une science

Le pape émérite convient que les mathématiques sont, stricto sensu, une discipline que l'on peut ériger au rang de science principale. Mais, soutient-il, la théologie aussi est une science. Elle a produit des résultats remarquables en recherches historiques et en philosophie. Or la fonction importante de la théolo-

« Or la fonction importante de la théologie est de maintenir la religion attachée à la raison et la raison à la religion »

gie est de maintenir la religion attachée à la raison et la raison à la religion. S'il n'est pas licite de se taire sur le mal que l'Église peut avoir causé, il ne serait pas davantage licite de se taire sur le trait lumineux de bonté qui a marqué au long des sciences de nombreuses personnes à l'amour désintéressé, au service des autres ; à la bonté éclatante de pureté grâce à leur foi chrétienne. Encore aujourd'hui, affirme l'ancien pape, de nombreuses personnes continuent d'être animées par leur foi de l'amour désintéressé envers les autres, la

sincérité et le sens de justice. Puis l'ancien pape aborde sans détours les points de désaccord avec l'homme de science italien en soutenant : « ce que vous dites sur la figure de Jésus n'est pas digne de votre rang de scientifique ». Comme pour atténuer l'âpreté de la critique, presque de l'agressivité, le pape émérite reconnaît que le dialogue franc est nécessaire. Car ce n'est qu'ainsi que « peut croître la connaissance ».

Le Vatican a tenu à préciser que la réponse de l'ancien pape (à un livre, pas à des éditoriaux), a été adressée au mathématicien en août dernier par voie postale « le cachet de la poste en faisant foi ». Et que sa publication est de la responsabilité unique du destinataire. Tout comme seul Piergiorgio Odifreddi a décidé du moment de sa publication et du canal. On se rappelle que dans sa réponse à Eugenio Scalfari il y a une semaine, le pape François invitait l'intellectuel de gauche et athée notoire à scruter les signes des temps pour voir si le moment « de cheminer ensemble » entre croyants et non-croyants n'était pas arrivé. Il rappelait que, même chez un athée, la conscience pouvait marquer la limite entre le bien et le mal – le péché.

Lucien Mpama

AFFAIRES

Un forum économique international sur l'Afrique se tiendra début octobre à Paris

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tiendra le 7 octobre prochain à Paris un forum économique international sur l'Afrique.

Ce forum, organisé par le Centre de développement de l'OCDE, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le gouvernement français et l'Union européenne (UE), aura pour thème : « Tirer parti des ressources naturelles pour la transformation économique ».

Le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, et le président sénégalais Macky Sall, devraient prononcer chacun un discours lors de l'ouverture de ce forum qui rassemble chaque année des responsables politiques, des économistes et chercheurs travaillant sur et avec l'Afrique.

Aujourd'hui, les économies africaines doivent faire face au redoutable défi de créer des emplois pour des millions de personnes en maintenant le rythme de croissance et en la rendant plus inclusive, a indiqué à Xinhua (Agence Chine Nouvelle) le directeur du Centre de développement de l'OCDE, Mario Pezzini.

Pour générer des possibilités d'emplois durables et créer de la richesse, les pays africains doivent mettre l'accent sur la valorisation de leurs ressources naturelles, tout en se concentrant sur les secteurs prometteurs pour les emplois peu qualifiés et en mettant en place les conditions favorables à la diversification et la modernisation, a poursuivi Mario Pezzini.

Une transformation structurelle inclusive apparaît essentielle à la réalisation de ce grand potentiel et l'abondante richesse en ressources naturelles de l'Afrique peut en fournir la base, a souligné Mario Pezzini.

Depuis les années 1990, l'Afrique entame une transformation structurelle qui, selon l'OCDE, a été positive au cours des dix dernières années avec la productivité globale en hausse et le travail déplacé vers des activités plus productives.

Malgré des turbulences de l'économie mondiale, les perspectives économiques à moyen terme pour l'Afrique continuent d'être favorables, avec une croissance de 4,8% prévue en 2013 et jusqu'à 5,3% en 2014, selon les prévisions de l'OCDE, publiées en mai dernier.

Chaque année, plus de 500 participants se réunissent dans le siège de l'OCDE à Paris pour discuter de la performance des économies africaines et des grands défis auxquels est confronté le continent.

Xinhua

PRODUCTION INDUSTRIELLE

La Congolaise de Peinture (la Cope) lance officiellement la fabrication de produits anticorrosion carboline on Shore et off Shore à Pointe-Noire

La cérémonie a eu lieu le vendredi 20 septembre à Pointe-Noire en présence de Raphaël Loemba, Babak Bagherzadeh et Joachim Ndinga respectivement ministre des hydrocarbures, directeur général de Total E&P Congo et président directeur général de la Congolaise de Peinture accompagnés d'autres invités.

Cette présentation fait suite à une homologation des formules de fabrication de la dite peinture par la Cope, sous la marque Carboline à la faveur d'un audit initié en 2009 par la société Total E&P Congo.

Appréciant le concours de la société Total E&P Congo, des autorités gouvernementales et d'autres parte-

naires qui ont contribué à l'aboutissement dudit projet, Joachim Ndinga a déclaré : « Dans la mise en œuvre par le gouvernement de la République d'une politique de densification du tissu économique de l'émergence du pays, la production de la peinture anticorrosion on shore et off shore ouvre à la COPE la voie à l'exportation de ses produits dans la sous région, le golfe de guinée, en Afrique de l'ouest et australe ».

Il y a quatre ans la Congolaise de Peinture adressait à Total E&P Congo une demande d'homologation de ses produits anticorrosion. La participation de cette dernière au projet s'est inscrite dans une démarche de contenu local, que la so-



ciété a structurée et organisée en se dotant d'un département dédié pour impulser et mettre en œuvre les initiatives et les projets permettant d'accroître sans cesse les ressources industrielles et humaines locales. Babak Bagherzadeh a notamment profité de l'occasion pour souligner : « Cet engagement est encore plus déterminant dans le cadre des projets de développement, à l'instar du projet Moho Nord, pour lequel l'ambition de développement du tissu industriel local de Total E&P Congo se concrétise par un plan de fabrica-

tion locale élargi et un plan de développement des capacités locales, pour mieux s'intégrer dans les activités qui sont déjà en cours d'exécution ».

Pour le ministre Raphaël Loemba, « le partenariat entre la Cope et Carboline en vue d'une production locale de la peinture anticorrosion marine reflète la politique mise en place par les autorités gouvernementales visant l'industrialisation et la modernisation du Congo et consistant à promouvoir les entreprises publiques et privées ».

Signalons qu'avec cette production de peinture anticorrosion marine, la Cope fait de la République du Congo le deuxième pays africain producteur de cette catégorie après l'Afrique du Sud. En outre, la marque de peinture Carboline fait partie des six premières qualités de peintures anticorrosion marines reconnues au niveau international et utilisées sur les installations pétrolières à travers le monde. La cérémonie s'est achevée par l'apposition des signatures de tous les partenaires sur un tableau d'art en vue de marquer à jamais cet événement.



FÊTE NATIONALE

Djambala, Paris, Bruxelles...

Après Paris, c'est l'ambassade du Congo auprès du Benelux qui a célébré, samedi 21 septembre à Bruxelles, la fête de l'indépendance du Congo avec la diaspora congolaise installée en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Tenant compte des réalités de la vie en Europe où le mois d'août est traditionnellement un mois de congés pendant lequel les Congolais quittent leur pays d'accueil, les chancelleries européennes ont résolu de célébrer les festivités de l'indépendance en décalé. Entouré des collaborateurs de l'ambassade et de nombreux Congolais du Benelux, l'ambassadeur Roger Julien Menga a sonné le rappel des troupes. Le diplomate a encouragé les associations de la diaspora à se mobiliser plus



L'ambassadeur Roger Julien Menga entouré du personnel de l'ambassade du Congo auprès du Benelux



La diaspora congolaise du Benelux assemblée à l'occasion des célébrations de la fête nationale à Bruxelles

fortement dans leur pays d'accueil afin de rendre plus visible leur communauté mais aussi en faveur du pays avec leurs compé-

tences acquises en Europe, à l'instar de ce que font les ressortissants des pays d'Afrique de l'Ouest. Devant les Congolais assemblés, le représentant du Congo s'est félicité du bon comportement de ses compatriotes dans les pays où ils se sont installés. En effet, pour l'heure sur l'année 2013, l'ambassade n'a reçu aucune plainte éma-

nant des autorités belges, luxembourgeoises ou hollandaises au sujet des Congolais. Enfin, il a rappelé aux parents d'enfants encore étudiants que ceux-ci peuvent introduire des dossiers de demandes de bourse.

On estime à huit cents le nombre de Congolais résidant au Benelux enregistrés auprès de l'ambassade.

Rose-Marie Bouboutou

SCORE CONGO
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 250 000 000 DE FCFA
SIEGE SOCIAL, Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 2495 BRAZZAVILLE
RCCM BZV 03 B 11636

AVIS D'ANNONCE LÉGALE

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2013 les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des administrateurs, Madame HOUDROUGE Véronique et Monsieur ANDRE Michel, pour une période de six exercices soit jusqu'à la fin de l'assemblée générale ordinaire appeler à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Les actionnaires ont, par ailleurs, nommé comme commissaire aux comptes titulaire Monsieur TAMO Pierre Laurent, Expert comptable Agréé CEMAC sous le N° EC 258, en remplacement du Cabinet ECA, démissionnaire et comme commissaire aux comptes suppléant, Monsieur ZOUATOUM, Expert comptable Agréé sous le N° EC 249 en remplacement de Monsieur TCHAGONGOM, démissionnaire, pour la durée de leurs mandats, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2013, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de 2 750 000 000 de FCFA pour le porter à 3 000 000 000 de FCFA par prélèvement de ladite somme sur le compte « report à nouveau »

POUR AVIS
Jeannine SAGHI SANA TOMA
CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
AGREE CEMAC CF N°054
J2S CABINET CONSEIL

Report de la présentation du livre du Député Sylvestre Ossiala



Le Député Sylvestre Ossiala, auteur du livre «*L'action économique de Denis Sassou Nguesso: forces et faiblesses*», suivi des réactions de Chris Walembaud, Cyriaque Magloire Mongo Dzon et Bonaventure Mbaya, publié par les Editions Hemar (Brazzaville-2013), informe le public que la conférence de présentation de ce livre a été reportée au dimanche 27 octobre 2013, au Palais des Congrès, de 17h00 à 19h00.

Les contributions et les critiques de tous sont les bienvenues.

Le livre est déjà en vente aux Editions Hémar, à Brazzaville, à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville, à la Direction Générale du Livre (Ministère de la Culture et des Arts).

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le directeur de cabinet du ministre d'État, ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, président de la commission chargée du paiement de l'allocation d'urgence aux sinistrés du drame du 04 mars 2012 porte a la connaissance des familles concernées retardataires des quartiers 54, 59, 61, 62 et 64 que deux séances de rattrapage leur sont accordées au camp du groupement d'intervention de la police GIP de Moukondo, Rond-point Mazala, le jeudi 26 et lundi 30 septembre 2013, de 10 heures à 15 heures.

Fait à Brazzaville, le 24 SEP. 2013

Le directeur de cabinet pi,
Eugène ONDZAMBE-NGOYI
CABINET

CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE 2013

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'intégration culturelle internationale entre le Congo et la Colombie, nous vous invitons à participer au cycle de Conférences qui se tiendra à l'Auditorium du Ministère des Affaires Étrangères du Mercredi 09 au Vendredi 11 octobre 2013 à partir de 9h 30mn avec la participation des Conférenciers Colombiens : Dr. Manuel Rodriguez Becerra Ex-Ministre de l'environnement, et Dr. Martha Luz Machado Sociologue qui se joindront aux éminents conférenciers Congolais

THÈME :
LA CULTURE COMME 4^{ème} PILIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Dr. Manuel Rodriguez Becerra
Lx-Ministre de l'environnement



Sociologue: Dr Martha LUZ MACHADO

Appui Institutionnel

Madame Antoinette SASSOU NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.
Remerciements obligatoires Ministère des Affaires Étrangères.



1^{ère} Fois au Congo

CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE

EVENEMENT CULTUREL

Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité Déclaré par l'UNESCO

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir le spectacle que vous offre le Carnaval DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE déclaré par l'UNESCO Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité dans l'Amérique Latine.

Dans le but de soutenir l'Institution EPHATA (les Petits Sourds Muets du Congo).

Avec la participation des BANTOUS DE LA CAPITALE, KEBEN et son Groupe, LE BALLET DES ENFANTS D'EPHATA.

Venez nombreux acheter votre Ticket au Palais des Congrès !

Appui Institutionnel

Madame Antoinette SASSOU NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.
Remerciements obligatoires Ministère des Affaires Étrangères.



Lieu: Palais des Congrès
Date: Mercredi 9 Octobre 2013
Heure: 19 heures

RESOV 2013

Rentrée scolaire pour les orphelins et veuves ce dimanche 22 septembre au palais de congrès.

Heure : 15h 30
PAF : 2500/1000

Concert avec l'Horeb-musique-sœur Belinda SAYA-Chorale la voix de l'espérance groupe-cantiques des cantiques-Jésus's singers.

Contact : 06 672 01 94

ASSURANCES GENERALES DU CONGO



A.G.C. SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

68^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Joseph Kabila exige un traitement égal des États membres

S'adressant le 25 septembre à la communauté des Nations, le président de la République a affirmé haut et fort la détermination de son pays à s'acquitter de tous les engagements souscrits dans le cadre de l'Accord-cadre conclu en février par les États de la région des Grands lacs.

S'exprimant mercredi du haut de la tribune de la 68^e session de l'assemblée générale des Nations unies, Joseph Kabila a fait entendre la voix de la RDC, victime d'une guerre injuste imposée par les « forces du mal » au mépris des principes fondamentaux qui régulent la société des Nations. Pour la énième fois, le président de la République a condamné cette agression qui tend à annihiler les efforts de développement amorcés de l'intérieur. En ce moment où il est question de poser les bases du développement de l'après 2015 conformément à l'idéal du progrès prôné par les Nations unies, Joseph Kabila a attiré l'attention sur le non-respect par certains membres de la communauté internationale des règles qui fondent les relations internationales.

Les conséquences qui résultent de cette déviation, a-t-il ajouté, sont multiples et vont des atteintes à la paix aux conflits meurtriers en

passant par la pauvreté, la crise alimentaire, la résurgence des endémies et la destruction des écosystèmes. Tout en s'inscrivant dans la dynamique de développement, la RDC, pays à biodiversité exceptionnelle, s'attelle à mettre en œuvre les recommandations issues du document final de la conférence des Nations unies sur le développement durable, a rappelé Joseph Kabila. Parlant des changements climatiques qui constituent une menace pour l'homme et particulièrement pour les populations vulnérables de l'Afrique et des États insulaires, Joseph Kabila a martelé sur la responsabilité des États vis-à-vis de leurs populations, celle de contribuer d'en limiter l'impact. Consciente de cet état des choses, la RDC, a-t-il déclaré, s'est imposée « de gérer ses ressources nationales avec le souci de l'avenir ». C'est dans cette optique, a ajouté Joseph Kabila, que s'inscrit la politique de gestion des écosystèmes forestiers congolais. En guise d'illustration, il a cité le cas du projet Grand Inga censé produire suffisamment d'électricité destinée à près de la moitié du continent africain.

Aucun développement sans paix

Toutefois, a nuancé Joseph Kabila,

« sans paix, aucun projet n'est envisageable ». Sans un minimum de conditions de sécurité des personnes et de leurs biens, a-t-il ajouté, tout développement est hypothétique. Ce qui lui a permis d'attirer sur le dossier d'agression extérieure dont la RDC est présentement victime. « Cela est inadmissible que la rupture de la paix soit le fait d'une agression. C'est la triste histoire de la RDC », a-t-il déclaré. Et Kabila de rappeler à la mémoire collective que les déboires actuels des populations de l'est de la RDC remontent du temps où elles avaient accordé leur hospitalité en accueillant sur le territoire congolais des réfugiés originaires du Rwanda. S'attardant longuement sur les dernières attaques à la bombe dont la ville de Goma a été l'objet, Joseph Kabila a déclaré que l'ampleur d'une telle tragédie n'a d'égal dans l'histoire de l'humanité et ne peut laisser cette dernière indifférente. Et le président de la RDC de s'interroger de ce qui restera du droit international humanitaire « si accueillir des réfugiés en détresse devrait désormais être considéré suffisant pour justifier le déclenchement d'une guerre ». Les récents bombardements de Goma, a-t-il dit, sont

inadmissibles pour autant que le gouvernement de la RDC était en train d'exécuter la feuille de route fixée dans l'Accord-cadre conclu à Addis-Abeba en ce compris les pourparlers en cours à Kampala avec le M23. Dans cette optique, Joseph Kabila a affirmé haut et fort la détermination de son pays à s'acquitter de tous les engagements souscrits dans le cadre de cet accord. Plusieurs actes ont déjà été posés dans ce sens dont la mise en œuvre du mécanisme national de suivi dudit Accord, l'accélération de la réforme du secteur de la sécurité (armée, police et justice), la décentralisation, la restructuration de la Céni, la réforme de la gestion des finances publiques, la tenue des concertations nationales etc. Pour Joseph Kabila, l'avènement d'une paix durable à l'est de la RDC et, partant, de l'ensemble de la région des

Grands lacs dépend de deux conditions majeures : la fin de l'impunité sous toutes ses formes d'une part et la mise en œuvre par les autres signataires de l'Accord cadre signé en février dernier à Addis-Abeba des engagements qui leur incombent au terme dudit accord. L'occasion était également belle pour Joseph Kabila de lancer un appel pressant à l'ONU afin qu'il traite désormais tous les États membres avec la même rigueur et d'exiger de chacun d'eux le strict respect des principes de la Charte des Nations unies. Il a par ailleurs recommandé à l'organisation mondiale de ne pas seulement se limiter aux dénonciations mais surtout de sanctionner les États membres qui violent de manière délibérée cet instrument juridique international surtout si le viol est établi en fait et en droit.

Alain Diasso

CONCERTATIONS NATIONALES

Participation tardive de sept ex-groupes armés

Il s'agit précisément des anciennes milices transformées en partis politiques à la suite de l'accord de paix de Goma de 2009.

Alors que les travaux des concertations nationales tirent à leur fin, l'on apprend des sources du présidium que sept anciens groupes armés opérant à l'Est viennent d'être autorisés à participer à ces assises. Une décision qui fait suite à une réunion que le présidium a eue le 24 septembre avec le secrétaire permanent de la Commission nationale pour les réfugiés et l'administrateur du programme national de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR). Un expert du programme de stabilisation et de reconstruction des zones sorties des conflits dans l'est de la RDC (Starec), en l'occurrence, l'Abbé Apollinaire Malu Malu avait également pris part à cette réunion, révélant des sources.

Cette décision fait office de réponse du présidium à une revendication de l'opposition participant au groupe thématique « Désarmement, démobilisation, réinsertion sociale ou rapatriement ». L'opposition, on s'en souvient, avait fait de la participation

des groupes armés son cheval de bataille. Elle est allée jusqu'à claquer la porte des concertations nationales dans le but de faire pression sur le présidium. Ce dernier qui avait alors promis d'examiner sa requête dans les prochains jours vient enfin après moult tergiversations de valider le ticket de sept anciens groupes armés. Il s'agit précisément des ex-groupes armés transformés en partis politiques à la suite de l'accord de paix de Goma de 2009. En fait, le présidium a adhéré à l'argumentaire développé par les opposants qui estimaient qu'on ne pouvait pas aborder des sujets touchant à l'insécurité dans l'est de la RDC sans les principaux acteurs que sont les groupes armés. Les représentants de ces groupes armés participeront dans le groupe thématique concerné en qualité d'experts. « Par leur expérience et leurs témoignages, ils peuvent donner un certain nombre de pistes de solutions pour l'éradication de différents groupes armés et la stabilisation de l'ensemble du territoire national », explique un membre du Starec.

Au moment où les groupes thématiques s'attellent à rédiger

leurs rapports respectifs, d'aucuns craignent que la participation tardive des groupes armés dans les travaux ne vienne remettre en cause le travail qui a été fait dans le groupe thématique « Désarmement, démobilisation, réinsertion sociale ou rapatriement ». Ce groupe, rappelons-le, avait entre autres missions d'établir une cartographie des milices opérant dans l'est du pays et de plancher sur les stratégies d'encadrement ainsi que sur les voies et moyens de leur éradication définitive.

Les sept anciens groupes armés admis aux concertations nationales sont :

1. L'Union des jeunes patriotes solidaires (UJPS)
2. L'Alliance des forces populaires et patriotiques du Congo (AFPC)
3. Les Patriotes résistants du Congo (Pareco)
4. La Coalition des résistants patriotes congolais/Parti du peuple (Pareco/PAP)
5. L'Union des démocrates nationalistes (UDN)/Ruwendzori
6. Le Parti de résistants nationalistes (Parsensa)
7. L'Irdec

A.D.

NEW YORK

François Hollande renouvelle son attachement à la paix en RDC

La France prévoit une réunion en vue d'aider les Africains à assurer eux-mêmes leur sécurité.



Le président François Hollande à la tribune de l'ONU

Le discours de François Hollande à la tribune des Nations unies à New York a consacré une place de choix au continent africain. Il a dénoncé le chaos qui s'est installé en République Centrafricaine et a déploré les situations qui prévalent également en Lybie, en Somalie, au Kenya et en RDC. Pour y faire face, le président français a appelé à une implication des États africains eux-mêmes que celle du Conseil de sécurité des Nations unies.

En RDC, François Hollande a condamné les violences faites aux femmes et aux enfants chaque jour dans les Kivu. « ... Il est impératif que nous continuions à renforcer la Monusco, à appliquer l'Accord d'Addis-Abeba, et à refuser toutes les ingérences extérieures. Nous devons tirer les expériences de ces dernières années », a-t-il dit. Ces ingérences contribuent à la montée de la tension et la perpétuation d'un climat d'insécurité dans l'est de la RDC.

Au sujet de la Centrafrique, il a été lancé une alerte sur le chaos qui s'y est installé. « Nous devons mettre

un terme à ces exactions qui prennent d'ailleurs aussi une forme confessionnelle. C'est pourquoi je souhaite que le Conseil de sécurité donne mandat et accorde des moyens logistiques et financiers à une force africaine dont la première mission serait de rétablir la stabilité en Centrafrique », a déclaré le président Hollande.

La solution au problème du continent noir passe, selon François Hollande, par une intervention de la communauté internationale pour aider les États africains à se protéger.

À cet effet, a-t-il ajouté, la France organisera à la fin de l'année une réunion pour la paix et la sécurité en Afrique à laquelle prendront part tous les pays africains. L'Europe et l'ONU y seront également représentées. « Il s'agit de permettre l'encadrement, la formation, l'équipement des armées africaines pour assurer elle-même la sécurité du continent, lutter contre tous les trafics, notamment de drogue, et contre la piraterie ».

Jeannot Kayuba

RDC

FFJ condamne la tentative d'assassinat d'un correspondant de l'AFP



De gauche à droite, le directeur de FFJ, le secrétaire général de l'UNPC, le chargé de protection au sein de FFJ et le président de l'Omecc, lors de la célébration de la journée nationale de la presse/Photo LDB

L'ONG exige l'ouverture d'une enquête et la sécurisation de la victime. L'organisation de défense et de promotion de la liberté des médias (FFJ) de la République démocratique du Congo (RDC) a fermement condamné l'agression, 24 septembre à Goma, du journaliste et correspondant de l'Agence France presse (AFP), Albert Kambale Muyisa. L'association, qui a exigé, toutes affaires cessantes, l'ouverture d'une enquête, a également invité les autorités locales à assurer la sécurité du journaliste dans cette zone à conflit armé et où le taux d'assassinat des journalistes et des activistes des droits de l'homme est sans cesse en augmentation.

Selon des informations rapportées à FFJ, Kambale a été agressé non loin de chez lui autour de sept heures du soir (heure locale) par un homme armé portant une redingote (longue veste), qui l'attendait devant le portail de sa parcelle. Après une bagarre avec le journaliste, l'assaillant se serait enfui. « Je ne comprends rien du tout de ce qui m'arrive. Et je ne sais que faire pour ma sécurité surtout que ces hommes qui m'agressent ne disent rien sur le mobile de l'agression dont je suis fréquemment victime », a déclaré Kambale au correspondant local de FFJ.

Rappelons que Kambale avait également été agressé, il y a deux semaines, par des hommes à mains armées devant son domicile. Les assaillants l'avaient braqué et tentaient de l'immobiliser alors qu'il était au volant de son véhicule. Une bagarre s'en était suivie et le journaliste avait réussi à arracher une arme sur l'un de ses agresseurs avant de faire appel à la police qui l'avait secouru.

Lucien Dianzenza

EXPLOITATION AURIFÈRE

De l'or avant délai dans la mine de Kibali

Le début de la production très en avance sur l'objectif initial de fin de l'année et les prévisions financières arrêtées à cet effet vont entraîner forcément d'autres changements dans les projections de réalisation du grand projet ayant conduit à un investissement de l'ordre de 1,7 milliard de dollars américains de Randgold et son partenaire, AngloGold Ashanti.

Le directeur exécutif du copropriétaire Randgold resources qui développe et exploite le projet l'a annoncé le 24 septembre, en marge du Forum annuel de l'or de Denver. Selon lui, l'équipe de développement de Randgold n'est arrivée sur le site qu'en janvier 2010 mais elle a abattu un travail énorme pour doter la RDC d'une mine d'or moderne qui porte ainsi ses réserves à onze millions, et ses ressources à plus de vingt et un millions d'onces. Il s'est dit convaincu de l'exploit réalisé à plusieurs niveaux : géologie, métallurgie, génie et logistique. Au-delà, il y a tout les aspects liés à la négociation et à la diplomatie. Il a salué ainsi la bonne collaboration avec les autorités congolaises, les partenaires d'affaires, les sous-traitants et les fournisseurs, à l'origine d'ailleurs du succès. Quant aux changements sur le calendrier initial, le projet Kibali pourrait

vraisemblablement dépasser son objectif de production de 30000 onces pour le reste de l'année. La direction reste optimiste sur l'idée désormais permise d'atteindre rapidement la réalisation de 550000 onces, l'objectif de l'an prochain. Toutefois, il est prévu deux phases. Dans la première, l'on a mis en service des oxydés de l'usine pour traiter le minerai d'oxyde issu des réserves de plus d'un million de tonnes déjà produites par la mine à ciel ouvert. Ainsi le démarrage des ventes d'or interviendra dès le mois prochain, au moment où le circuit sera stable. Pour le circuit des sulfurés, il faudra attendre le deuxième trimestre 2014. Pour la deuxième phase, devant s'étendre bien au-delà de la première, jusqu'en 2016, elle vise à achever complètement la mine souterraine. Le premier minerai sera traité au début de 2015.

Autre preuve de l'importance du projet, Kibali compte aussi mettre en service quatre installations hydroélectriques au cours de ces deux phases. Pour la survie du projet, la société a initié un vaste programme de réinstallation, prenant en compte quatre mille foyers dans quatorze villages situés sur le site.

Laurent Essolomwa

ÉNERGIE

La RDC et l'Afrique du Sud réaffirment leur coopération

Les deux États ont convenu de finaliser l'accord en la matière qui sera signé dans les prochains jours et qui les permettra d'œuvrer ensemble dans ce domaine.

Le ministre congolais des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala, et son homologue sud-africain en charge de l'Énergie, Dikobe Ben Martins, ont discuté, du 22 au 25 septembre à Kinshasa, des questions bilatérales et régionales. La rencontre entre ces deux personnalités et leurs équipes respectives a réaffirmé la volonté des deux pays de coopérer dans le domaine de l'énergie.

Dans cette optique, les deux ministres en charge de l'Énergie se sont engagés à finaliser un accord à signer qui devra permettre à leurs pays d'œuvrer ensemble en matière d'énergie, y compris les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les initiatives d'accès à l'énergie. « L'importance du Grand Inga pour la RDC et l'Afrique du Sud est tout à fait claire », a souligné Dikobe Ben Martins.

Relavant que l'énergie reste le moteur du développement économique, les deux ministres ont noté les opportunités offertes par le Barrage d'Inga pour la sous-région, le continent et la planète tout entière. Ce qui les a amenés à souhaiter que le Traité du projet hydro-électrique du Grand Inga soit signé avant octobre. « Ce traité fournira un cadre juridique permettant aux deux gouvernements de travailler ensemble sur le projet Grand Inga », ont-ils appuyé.

Un atout pour la sécurité énergétique

Le Grand Inga, a-t-il été signalé, fournira de l'énergie à usage domestique, commercial et indus-



Signature des documents par Bruno Kapandji et Dikobe Ben Martins

riel. Il créera des emplois et renforcera la sécurité énergétique. « Il appuiera également l'initiative de l'ONU sur l'énergie durable pour tous, qui est une solution énergétique propre et durable pour accroître l'accès à l'énergie », ont-ils affirmé. De plus, ce projet permettra de débloquer le potentiel économique de la RDC et celui de l'Afrique du Sud, mais il revêt aussi une importance dans le développement de la région Afrique australe et du centre », a souligné le ministre sud-africain.

La réunion de Kinshasa a également permis la présentation, par des experts, des conclusions des résultats des études de faisabilité d'Inga 3. Le ministre congolais a expliqué à son hôte le contenu de la feuille de route de l'actuel processus de sélection du développeur du projet Inga 3 basse chute (BC) ainsi que les options techniques financières et institutionnelles levées par le gouvernement pour la mise en œuvre de ce projet. « Nous sommes engagés à fournir tous les efforts possibles pour nous assurer que les travaux de construc-

tion du barrage d'Inga 3 BC puissent commencer en octobre 2015. Nous nous sommes accordés à nous consulter mutuellement et de façon régulière, ainsi que de permettre à nos collaborateurs respectifs de continuer à travailler sur le projet », ont rassuré les deux ministres.

Le ministre sud africain accompagné de deux fonctionnaires du ministère sud-africain en charge de l'Énergie a été invité par Bruno Kapandji Kalala pour une visite de travail en RDC. Cette réunion a été précédée, du 20 au 21 septembre, d'un atelier international sur les résultats des études de faisabilité sur le développement d'Inga 3 BC et ses lignes de transport associées. À en croire le communiqué conjoint produit à la fin des discussions, le niveau de participation des représentants des gouvernements africains et l'intérêt manifesté par les autres pays ainsi que des structures présentes au cours cet atelier assurent sur le début des prochaines étapes afin que d'ici 2020, le premier mégawatt soit produit.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Shark XI et JAC Héritage en finale de la Super coupe de Kinshasa

Club champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa, Shark XI part favori pour le sacre de ce tournoi de la Ligue de football de Kinshasa regroupant les clubs champions des ententes urbaines de football de la capitale (division inférieure) et le champion de la division d'élite de Kinshasa.

Débuté le 24 septembre, la Super Coupe de Kinshasa de football connaîtra son épilogue, le 28 septembre, au stade des Martyrs de la Pentecôte, avec une finale inédite entre Shark XI FC, club champion de l'Entente provinciale

de football de Kinshasa (Epkin), et JAC Héritage, champion de l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin)/Tshangu.

En première demi-finale disputée le 24 septembre, Shark XI a écarté RC Impact sur le score de quatre buts à zéro. L'international Eddy Ngoy Emomo a signé un triplé au cours de cette partie (31^e, 74^e et 76^e) et le quatrième but de Lutumba (86^e). Dans l'autre demi-finale, JAC Héritage a écrasé AC Normand par la marque de cinq buts à un. Malanga (13^e), Kalambay (18^e et 53^e), Matewanga (43^e) et Bomanga (85^e) ont

été les buteurs de JAC Héritage.

Notons que JAC Héritage avait éliminé JS de Kinshasa par cinq buts à quatre. Tandis que Normands battait RC N'Djili par un but à zéro. RC Impact disposait pour sa part d'Arc-en-ciel aux tirs au but après un match égalité d'un but partout à l'issue du temps réglementaire. Exempté du premier tour, Shark XI a débuté la compétition en demi-finale en sortant donc Real Club Impact.

Chaque année, la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin) organise la Super Coupe du Congo avant l'ouverture d'une nouvelle saison. Ce tournoi local réunit les clubs champions de six ententes urbaines (divisions inférieures) de football de Kinshasa et le champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epkin). En 2012, c'est la formation de Real de Bandal rebaptisé Real de Kinshasa qui avait remporté le tournoi. Et cette année, les six équipes des ententes urbaines, outre Shark XI de l'Epkin, sont JAC Héritage (Eufkin/Plateau), JS Kinshasa (Eufkin/Kilimani), Real Club Impact (Eufkin/Malebo), RC N'Djili (Eufkin/Tshangu), AC Normands (Eufkin/Lukunga) et Arc-en-Ciel (Eufkin/Lipopo). Rendez-vous le samedi pour la finale de l'édition 2013 de la Super Coupe de Kinshasa.

Martin Enyimo



Joueur de JAC Héritage balle au pied en match de Super Coupe de Kinshasa (photo Leopardsfoot.com)

MUSIQUE RELIGIEUSE

Kinshasa a célébré Le Culte avec Athom's et Nadège

Nombreux avaient choisi d'achever le week-end au parking du Grand Hôtel (GH). Plusieurs n'y ont pas eu un accès direct, un peu plus du tiers du public confiné sur le lieu a suivi le concert dans la rue, l'important c'était qu'au travers des sons qui leur parvenaient, ils communiaient aux instants inédits offerts le 22 septembre par le jeune couple fort apprécié en RDC.

La première partie couverte par les interprétations de jeunes chanteurs Erick Kionga et Patou Élénga invités des hôtes du jour s'était achevée par la petite prestation de la chanteuse chrétienne Dena Mwana. Amie du couple, elle a également prêté sa voix dans le chœur de l'album Le Culte. C'est autour de ce premier opus de dix titres d'Athom's et Nadège qu'était organisé l'événement musical dominical. Les panneaux géants plantés dans la ville qui l'annonçaient comme une « célébration » n'avaient pas menti. Le couple lui-même avait invité le public à venir rendre gloire à la Source de toute grâce et ce fut fait. C'est avec Tout est grâce, le premier morceau de l'opus Le Culte, que démarrait la première prestation grand public du couple depuis la sortie de l'œuvre fin avril. Puis, de cantiques en cantiques l'atmosphère du lieu se prêtait de plus en plus à l'adoration à la faveur notamment d'interprétations de chansons d'anciens albums du Groupe adorons l'Éternel (Gael). Athom's et Nadège qui y ont connu un parcours des plus remarquables ont offerts alors plusieurs titres bien connus



Athom's et Nadège en pleine interprétation d'un des titres du Culte

dont Molimo kita (Descend Esprit Saint) et Jésus est Seigneur ponctués de diverses déclarations de foi. S'en est suivie une exhortation d'Athom's, un moment qui a permis à l'assistance de se souvenir que le chantre est également pasteur. Ici, il s'est tout particulièrement penché sur la signification du Jubilé partant de son importance pour le peuple d'Israël et le sens à y accorder à ce jour. Rappelant au peuple de Dieu que la grâce du Très-Haut

reste encore disponible, il a conclu ce chapitre le portant à retenir que « la Grâce, ce n'est ni l'or ni l'argent mais elle fait des choses que ni l'or ni l'argent ne peuvent réaliser ». Une prière spéciale du pasteur en clôturait cette incise qui avait toute sa place dans ce concert.

Une célébration à part entière

La prédication alors achevée, le concert reprenait de plus belle avec Le

Culte. L'enchaînement des titres Soki yo te, Faithful friend, C'est pour toi El Elyon et Je tourne mon regard avaient fini de remettre le public dans une belle ambiance. À les premières notes de Pona Bolamu se faisaient entendre que l'euphorie devenait générale. Un nouveau clin d'œil à Gael avec un extrait de Moninga malamou assorti au nouvel air suivi de Ngwende, ou trône en français, qui a inspiré le public à lever les chaises au dessus des têtes, un

symbole qui se prêtait bien à la circonstance et participait au climat de célébration. Il était près de 20h25 quand Athom's se rendait à l'évidence : le public ne tenait pas à vider les lieux. Il annonça alors : « Normalement, le concert a pris fin mais comme vous n'avez manifestement pas l'intention de rentrer, nous allons poursuivre un tout petit peu ». Ce sur quoi, il a entonné Bobele Yo, un des tubes qui l'identifie à Gael suivi du tout dernier cantique de la soirée, Eh Yahwé. Ils étaient venus de tous les coins de la ville de Kinshasa et de tous les âges, tous pas forcément chrétiens, à avoir pris d'assaut le GH et ses abords. À partir de 14 heures déjà, les plus avisés avaient investis les lieux alors que le concert était annoncé pour 16 heures, et ça n'arrêtait pas d'affluer jusqu'aux alentours de 18 heures. Alors qu'il fallait batailler, jouer des coudes pour s'acheter son billet au guichet, l'on n'était pourtant pas au bout de ses peines une fois le ticket obtenu. Il fallait encore faire des pieds et des mains pour entrer dans l'enclos du parking. Ainsi vu l'impossibilité d'accès au parking, plusieurs s'étaient juste résolus à suivre le concert debout dans la rue se contentant des sons qui filtraient jusqu'au dehors de l'enclos. Faute de places, certains avaient choisi l'inconfort des murs de la clôture et même de s'agripper au portail d'entrée du parking quitte à voir coûte que coûte les musiciens sur la scène.

Nioni Masela

CULTURE URBAINE

BC Web remporte la première Playground World Cup

Tombeurs de Best Family, les trois jeunes basketteurs de Matonge qui ont pour fief l'avenue Inzia ont raflé la mise après deux victoires successives en finale de la Playground world cup (PWC), le 21 septembre, au stadium de basket du stade des Martyrs.

Favoris dès le départ avec Dream team, Amisi Saïdi, Célé Kandoni et Espoir Toyambi de BC Web ont eu raison de Best Family en remportant de suite les deux matchs de première et la finale de la PWC à Kinshasa. En effet, Peter Kelende, Ibrahim Tshombela et Trésor Kintenge, trio amical issu de Yolo, se sont inclinés face à des adversaires de taille. Première équipe qualifiée le 20 septembre pour les quarts de finale de samedi, BC Web l'a emporté presque haut la main. Coupe en main et médaille d'or au cou, Amisi Saïdi nous a confié avoir eu bon espoir dès le début et s'attendait à avoir pour adversaire plutôt la Dream team en finale.

Pour sa part, Best Family, un groupe d'amis férus de basket autrefois habitués du terrain Saint-Gabriel de Yolo, qui avait délaissé le ballon et s'était reconstitué pour le tournoi s'est fortement réjoui de son score. Sur le coup, le pivot Peter Kelende a avoué aux *Dépêches de Brazzaville* qu'il était « rempli de joie ». Et, c'est du reste sans gêne qu'il a affirmé avoir redouté les adversaires issus du quartier voisin à leur. « Même si je me gardais de

le dire, j'espérais dans mon for intérieur que nous parviendrions en finale. J'avais beaucoup de respect pour les champions, ils ont mérité leur place mais les troisièmes étaient tout aussi de véritables challengers ».

Quant à Dream team, écarté en demi-finale par le champion BC Web, elle n'a pas manqué d'apprécier sa participation à la première PWC. « C'était une belle première expérience de participer à une compétition pareille », nous a confié Kady Nanitelamio. L'équipe de Kasa-Vubu, commune voisine à celle de BC Web et Best Family, était le second qualifié lors des éliminatoires. Déterminé à faire concurrence jusqu'au bout au vainqueur a fini troisième sur le podium.

De l'animation et de l'ambiance

En définitive, les deux jours de compétition de la première édition de la PWC organisés vendredi et samedi derniers n'ont pas manqué d'animation. Certes, les organisateurs auraient voulu plus de monde, il n'y a pas eu grande affluence, mais cela n'a pas gâché la fête. En effet, les sons distillés par le DJ Isma ont mis une sacrée ambiance sans oublier les prestations des breakers et les apparitions très applaudies des pom-pom girls. Et, dans un registre tout aussi festif, les show du rappeur Mapipo et du DJ Dado, encore plus, ont participé

à la chaleur de la journée finale du 21 septembre qui s'est terminée fort en beauté.

Organisée par l'agence Kin Event SPRL, un des partenaires locaux de la PWC, sous le sponsoring de la Marsavco, Beltexco, Aqua Cool et le jus Jambo, entre autres, la première édition de l'événement international consacré au basket de rue avait connu la participation de cinquante équipes. Lui-même ancien joueur de basket, l'initiateur de la PWC a trouvé « moyen » le niveau des joueurs en comparaison avec ceux de l'Europe.

Mais Brice Doessem a avoué avoir remarqué trois joueurs qui lui ont fait très bonne impression mais est resté discret quant à leurs identités. Les arbitres de la Fédération de basketball du Congo (Fébac) qui vivaient là une grande première se sont réjouis de l'organisation de la PWC en RDC. « C'est très encourageant pour la Fébac, nous en avons entendu parler et pouvoir y prendre part trois années de suite, c'est une joie », nous a dit Dhanny Ngalamulume. Chargé du coaching des arbitres en qualité d'instructeur de la Fiba Afrique, Kabasele Tshikala a salué la tenue de la PWC et reconnu que les arbitres ont eu quelques difficultés à s'adapter au règlement du basket de trois joueurs contre trois au début mais ils s'en sont pas mal tirés au bout du compte.

N.M.

RELIGION

Une chaîne de compassion et de prière en faveur du pasteur Kutino Fernando

La communauté des Églises de réveil s'est mobilisée autour de l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) en signe de solidarité au chef spirituel de l'Armée de Victoire incarcéré.

Une photo récente du pasteur Kutino Fernando placée sur la toile le montrant alité et en plein traitement fait jaser à Kinshasa. Ceux qui avaient précipité sa mort en répandant la rumeur de son décès ont vite déchanté et ils sont obligés de se dédire. Des sources proches de l'homme de Dieu laissent entendre que l'état de santé du leader de l'Armée de victoire va en s'améliorant. Plus de peur que de mal. Bien qu'il ait cette bonification, le crédo des médecins reste le même : évacuer Fernando Kutino à l'étranger pour un suivi médical approprié. Atteint par un accident cardiovasculaire à sa partie gauche, le pasteur a, toutefois, grâce à une prise en charge médicale efficace, quitté la zone de turbulence pour se mettre à l'abri du danger. Pour obtenir la libération provisoire de l'initiateur de « Sauvons le Congo » et son évacuation à l'étranger, la communauté des Églises de réveil s'est mobilisée autour de l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK). Ce dernier, sans doute écoeuré par l'immobilisme de ses pairs qui semblent ne pas faire de l'incarcération de Kutino Fernando une source de préoccupation, a décidé de monter une chaîne de solidarité et de compassion en faveur de l'infortuné collègue. Le week-end dernier, Pascal Mukuna s'est investi, ensemble avec d'autres pasteurs et fidèles des Églises de réveil de la capitale, dans une

campagne de prière en faveur de Kutino Fernando. Le nouveau siège de l'Armée de Victoire situé dans la commune de Ngiri Ngiri s'est aussitôt transformé en un haut lieu d'évocation et de ferveur spirituelle sur fond d'imploration de la grâce divine en faveur du pasteur malade. « Je m'investis afin que mon collègue obtienne sa liberté. S'il faut que je prenne sa cellule à Makala, pourvu que Kutino soit libre, je suis prêt à le faire », a déclaré Pascal Mukuna dans la foulée de cette campagne de prière unique en son genre.

De leur côté, des fidèles venus de tous les horizons ont manifesté leur élan de sympathie vis-à-vis du pasteur Kutino espérant qu'à travers leurs prières, ce dernier pourra recouvrer sa liberté et poursuivre l'œuvre de Dieu. Un geste de solidarité apprécié par les membres de l'Armée de Victoire qui réalisent qu'ils ne sont pas les seuls à lutter pour cette cause.

D'aucuns espèrent que parmi les bénéficiaires de la grâce présidentielle tant attendue, le pasteur Kutino Fernando qui vient déjà de purger sept ans de la peine de dix ans qu'on lui a infligée pourrait s'y retrouver. « Son état de santé précaire devrait plaider pour sa libération au nom de l'humanité », commente un de ses fidèles.

Condamné dans une affaire de tentative de meurtre, mais aussi de détention d'armes de guerre, Fernando Kutino pose néanmoins un cas de conscience de part sa stature d'homme de Dieu et des charges qu'on lui a imputées. Dossier à suivre.

Alain Diasso

MARCHÉ DU DISQUE

Oxygène s'explique sur le retard de son album « Conjugaison »

Les albums de plusieurs artistes à succès étaient très attendus sur le marché congolais dans le courant des grandes vacances 2013, si ce n'est avant.

Malheureusement, au grand dam des amateurs de la bonne musique le marché du disque n'affiche aucun nouvel album. Parmi ces opus attendus, figure en bonne place Conjugaison, de l'une des stars de la chanson congolaise, Oxy-Oxygène de son vrai nom Sylvain Mbon, président du groupe Universal Zangul. Explications.

Opus phare depuis plus d'une année, l'album Conjugaison n'est toujours pas disponible, alors que son compositeur a signé en octobre 2012 avec la maison Letiok Productions. Si la sortie de cet album se fait attendre, c'est d'abord parce qu'Oxy-Oxygène a voulu autoproduire Conjugaison, après avoir mis sur le marché, avant la scission du groupe, l'album Tapis rouge en 2007 chez Kiki Touré Productions, qui a connu un succès remarquable. Confronté à des difficultés, il s'est finalement rapproché de la maison Letiok Productions pour la si-



L'artiste musicien Oxy-Oxygène (© DR) continuer avec eux et j'ai donc signé avec Letiok Productions. Je crois qu'avec cette maison, ça va aller; puisque cette maison a travaillé avec plusieurs artistes congolais. J'espère et je pense que cette maison va respecter les clauses qu'on a signées », a expliqué Oxy-Oxygène.

Depuis octobre 2012, l'album

gnature d'un contrat en bonne et due forme.

« Si je ne suis pas reparti chez Kiki Touré Productions, c'est parce qu'ils n'avaient pas honoré leurs engagements : ils n'avaient pas versé l'argent que nous leur avons demandé, même pas la moitié. Dans ces conditions, je ne pouvais plus

Conjugaison est dans les tiroirs de Letiok Productions. Parmi les raisons qui expliquent ce retard, il y a le fait que cette maison a produit en 2013 le nouvel album Menu, de Doudou Copa, puis Efferescence, une compilation d'artistes de Brazzaville et de Pointe-Noire. En outre, elle entend s'équiper de nouveau matériel pour faire à la fois de la production phonographique et scénique. D'ailleurs pour Conjugaison, dont la sortie est annoncée avant la fin de l'année 2013, il est prévu cinq clips vidéo promotionnels et cinq autres en live, produits avec le nouveau matériel, a précisé Clif Hombessa, directeur commercial de Letiok Productions. On peut donc espérer que les albums des artistes bénéficieront désormais d'une réelle promotion.

« Je crois que pour Conjugaison, Letiok Productions va faire en sorte que la promotion soit faite de la bonne manière. Il y a quelques jours, la patronne de la maison m'a assuré que, cette fois, l'accent serait mis sur la promotion », a indiqué à ce propos Oxy-Oxygène.

Premier album solo, Conjugaison (qui est le titre d'une chanson) réserve de belles surprises aux mélomanes avec des titres comme À genou ; Tonga ya zaga-zaga ; Zoukourou ; Maboko miné ; Je, tu ; Deuxième costume ; L'ingénieur de référence ; Kaké ya élanga... Cet opus de dix titres contient cinq rumbas bien dosées et cinq chansons d'animation. « Conjugaison est un album en solo, mais j'ai voulu travailler avec mes propres musiciens pour ne pas qu'on dise que si l'album avait du succès, c'est parce que tel ou tel autre artiste avait apporté sa touche. Je tiens aussi à signaler que l'avenir de mon groupe est radieux. Ce n'est pas parce que je deviens policier que je ne peux plus faire de musique. J'ai toujours travaillé de la sorte. Même quand j'étais dans Extra Musica, je faisais autre chose et cela ne m'a jamais empêché de faire de belles compositions. Il n'y a donc pas d'incompatibilité, et j'espère le prouver encore avec Conjugaison », a conclu Oxy-Oxygène.

Bruno Okokana

CONTES

L'artiste Nestor Mabiala fait revivre l'Espace culturel Kintuari

Situé au quartier Fouks dans le 2^e arrondissement Mvou-Mvou à Pointe-Noire, l'Espace Kintuari de la Corniche de Fouks a accueilli le 22 septembre dans ses locaux, le conteur Nestor Mabiala de la compagnie de contes Africa Graffitis.



Le conteur Nestor Mabiala sur scène.

Pendant près d'une heure, Nestor Mabiala a tenu en haleine le public de l'Espace Kintuari venu assister à ce spectacle inédit. L'artiste a déclamé près d'une dizaine de contes de la vie courante congolaise, des contes de la brousse et de la forêt sans oublier les contes revus par l'artiste tels Nzuzi et Nsimba, Je veux une cuisse de poulet, Le Congo en finale de la coupe du monde, Les croupions de dinde, Le pilote d'avion, C'est important de connaître la langue des autres.

Nestor Mabiala a égayé le public avec ses sketches à couper le souffle, maniant subtilement suspens et émotion. Accompagné de son joueur de gonfi, le conteur n'a pas raté son effet. Le premier de ce spectacle a été un pur régal en dépit d'une faible affluence de spectateur en cette journée dominicale. À signaler, les animations à l'entracte des rappeurs Boys Ungles, Manito et GM3.

Jaegger Kimpouni, le directeur gérant de l'Espace Kintuari a exprimé ses encouragements à l'artiste et annoncé d'autres surprises de même nature pour les prochains week-ends.

Hervé Brice Mampouya

ESSAI

Jean Moutambaka ouvre le débat sur le régime présidentiel

Paru aux Éditions LMI, l'ouvrage intitulé « Essai sur l'instauration d'un régime présidentiel tournant, couplé et conjoint en République du Congo : Le vivre ensemble » a été récemment présenté à Pointe-Noire.

Sont intervenus lors de la présentation : Anne Marie Kibongui, critique littéraire, Joseph Ona Sondjo, le préfacier de l'ouvrage, Georges Mavouba-Sokate, des Éditions LMI, ainsi qu'Alphonse Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou. Le régime présidentiel tournant, à savoir le mandat présidentiel de six ans couplé et conjoint, pourrait être amélioré au terme d'une expérimentation de trente ans. « Le vivre ensemble » de Jean Moutambaka met l'accent sur la vertu du partage, trait de caractère de la vie au village. « Nous sommes des villageois, au regard de la perversion que nous enseigne le modèle de gestion occidentale, aujourd'hui pris à défaut par le temps et les vertus civilisatrices africaines appelées à renverser l'ordre des choses pour être exportées en Occident. Sa mise en œuvre permettrait à notre beau pays, le Congo, que chacun aime de tout son cœur, de vivre une paix qui tranchera définitivement avec l'égoïsme, trait de caractère du modèle de démocratie à l'occidentale, où celui qui gagne a la main mise sur tout, au détriment des perdants, occupant, du coup, la position des exhérités. Est-ce cela notre culture », s'interroge Jean Moutambaka.

« La démarche de Jean Moutambaka est d'abord celle d'une recherche sur les formes de démocraties ayant existé par le passé et les échecs que les pays ayant adopté ces systèmes, ont connu ou connaissent encore », a insisté pour

sa part Anne Marie Kibongui.

Afrique : le bilan de la démocratie est catastrophique

L'auteur commence ses écrits en déroulant quelques faits d'actualité mondiale ou questions brûlantes de l'heure. Puis il aborde les rapports possibles entre l'histoire et les faits d'actualité, tels la Conférence de Berlin, l'avènement de la Ve République en France, l'échec de l'expérimentation du fédéralisme des États en Europe, etc. « S'il y a un bilan à dresser sur l'expérimentation des démocraties africaines copiées et calquées sur le modèle occidental : il est catastrophique. Les foyers de tension, qui existent à travers le continent, ont entre autres causes, le caractère inadapté aux réalités africaines de la démocratie à l'occidentale. Le bilan, c'est le fait que l'Afrique peine à trouver un modèle de gestion qui lui convienne, en observation de sa double culture dont une composante a été influencée par l'école introduite par les Blancs, de l'orientation que les Africains, eux-mêmes veulent donner à leurs États, de ses réalités traditionnelles », a ajouté Jean Moutambaka. « L'ethnie ou la tribu constituent une réalité sauf que nous ne donnons à ces concepts qu'un contenu totalement négatif », a renchéri Alphonse Kala.

À propos de l'attitude blâmable consistant à prioriser dans toute démarche la question Qui est qui, Georges Mavouba-Sokate répond : « L'environne-

ment dans lequel nous nous trouvions dans la période d'avant et post indépendance n'était pas propice à s'attacher aux origines dans son contexte négatif. Mais aujourd'hui, si ces aspects négatifs existent et que l'on s'y attache, c'est simplement parce que l'on a instrumentalisé cela. »

Et si la politique était une roue ?

« Jean Moutambaka a fait un rêve qu'il partage avec tout le monde. Ce chercheur nous invite à replonger dans l'Afrique d'hier qui voulait que le commandement s'identifie à la chose globale vue par tous. Peut-être que de grandes Nations commenceront à germer à partir de cette roue politique : la roue de Moutambaka », a renchéri Joseph Ona Sondjo, qui a signé la préface de l'ouvrage.

Jean Moutambaka, de son vrai nom Justin Romuald Zalima, est né à Kellé le 17 septembre 1964 en République du Congo. Journaliste et auteur de nombreux articles de presse, l'auteur a un cursus atypique : enseignant, militaire, travailleur social, journaliste, inspecteur des navires, juriste des assurances maritimes, et administrateur en chef du travail. Diplômé de l'École nationale d'administration et de magistrature et de l'Institut du droit maritime international, il est marié et père de quatre enfants. Il est officier et commandeur dans l'ordre du Dévouement congolais.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

Étoile du Congo et Inter Club connaissent leurs groupes

Le tirage au sort spécial pour déterminer les poules des clubs congolais en vue de leur participation à la 35e édition du championnat d'Afrique des clubs champions a eu lieu le 23 septembre au siège de la Confédération africaine de handball, en Côte d'Ivoire.

Étoile du Congo chez les messieurs et Inter Club chez les dames représenteront le Congo à cette compétition qui aura lieu du 2 au 13 octobre à Marrakech, au Maroc. Les deux équipes ont arraché leur ticket à l'issue du championnat national qui s'est achevé le 22 septembre à Brazzaville. Après le tirage au sort, étoile du Congo a rejoint le groupe B qui logeait déjà FAP (Cameroun), Police Sporting Union (Égypte), Al Jazera Club (Libye) et le Niger United (Nigeria), tandis que chez les dames, Inter Club est placé dans le groupe A avec le champion en titre, Petro Athletico (Angola), Héritage (RDC), Stade Mandji (Gabon), Nairobi Water Queens (Kenya).

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a transmis les noms de ses représentants onze jours après le tirage au sort officiel qui avait eu lieu le 12 septembre en raison du retard accusé par la structure dans l'organisation du championnat national. En effet, la Confédération africaine de handball, saisie de la situation bien avant, a procédé au tirage spécial des clubs congolais le 23 septembre.

Notons que les hommes ont sévèrement battu le record des équipes participantes avec 17 clubs répartis en quatre groupes, dont deux de quatre et deux autres de cinq équipes alors qu'en version féminine les neuf clubs engagés sont répartis en deux poules dont l'une de quatre et l'autre de cinq.

La composition des groupes se présente comme suit :

Hommes

Groupe A : Mouloudia Marrakech (Maroc), Primero de Agosto (Angola), Stade Mandji (Gabon), JSK (République D. du Congo).

Groupe B : FAP (Cameroun), Police Sporting Union (Égypte), Al Jazera Club (Libye), Niger United (Nigeria), Étoile du Congo (Congo).

Groupe C : Al Haly Sporting Club (Égypte), Club africain (Tunisie), Al Hilal Club (Libye), Kano Pyramids (Nigeria).

Groupe D : Espérance sportive Tunis (Tunisie), GSP (Algérie), Wydad Smara (Maroc), AS Sonabel (Burkina Faso), Warriors Club (Tchad).

Dames

Groupe A : Petro (Angola), Héritage (RDC), Stade Mandji (Gabon), Nairobi Water Queens (Kenya), Inter Club (Congo).

Groupe B : Primero de Agosto (Angola), FAP (Cameroun), Progresso Sambizanga (Angola), Desportivo ABC (Cap-Vert).

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Capelete remporte le tournoi AJD

Le tournoi de football amateur, organisé par l'Association jeunesse d'aujourd'hui et de demain (AJD), s'est clôturé sur le sacre de Capelete, une équipe de Poto-Poto. La finale qui l'a opposé à OSP de Mounkali a tourné en sa faveur. La tâche n'était pas facile pour autant. À l'issue du temps réglementaire, en effet, les deux équipes se sont séparées dos à dos : zéro but partout. C'est finalement aux tirs au but que Capelete a pris le dessus sur son adversaire. L'exploit de l'équipe lui a permis d'emporter une enveloppe de 300.000 FCFA outre le trophée mis en jeu. Alors que son concurrent a reçu une somme de 200.000 FCFA.

L'organisateur de la compétition, Darno Loutala, a procédé par ailleurs à la remise des kits sportifs aux deux formations. Ce tournoi de football amateur, à en croire l'organisateur, avait pour objectif de détecter les talents à mettre à la disposition des clubs évoluant en ligue 1 et en ligue 2. D'autant plus que pendant la rencontre, Capelete et OSP ont réalisé une prestation pouvant leur permettre de rivaliser quelques équipes évoluant au championnat national d'élite 1.

L'AJD est un tournoi qui réunit les jeunes de tous les arrondissements de Brazzaville autour du ballon rond, pendant les vacances. Cette association est engagée dans le processus de redynamisation du « muana-foot » ou football amateur qui a fait émerger des talents ayant la fierté du football national par le passé. L'association ne compte pas s'arrêter au football puisque d'ici à décembre, elle organisera une compétition sur d'autres disciplines sportives. Il s'agit notamment du judo. « Notre pays a beaucoup de défis à relever par rapport aux compétitions à venir. Ainsi, nous organisons ces compétitions pour permettre aux ligues et aux fédérations de détecter les athlètes utiles pour la cause nationale », a déclaré Darno Loutala. Seulement, pour le football, il faut attendre les prochaines vacances pour revoir les équipes se mesurer dans le cadre du tournoi AJD. Ce sera alors la troisième édition.

Rominique Nerplat Makaya

68° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

François Hollande, avocat de la RCA et de l'Afrique face au terrorisme et à l'insécurité

Dans son discours très écouté devant la 68e Assemblée générale des Nations unies, le 24 septembre, le président français a plaidé le dossier centrafricain oublié dans l'agenda onusien. François Hollande a sonné la mobilisation en faveur de ce pays d'Afrique centrale en proie à l'insécurité, à l'instabilité et au terrorisme qui menace le continent africain.

Pour François Hollande, « la Centrafrique doit nous alarmer » en raison du chaos qui s'y est installé et dont les premières victimes sont les populations civiles. « Nous devons mettre un terme à ces exactions qui prennent d'ailleurs aussi une forme confessionnelle », a-t-il déclaré.

Auparavant, le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, avait rappelé la gravité de la situation en Centrafrique, soulignant que, par contagion, elle entraînerait une situation difficile dans l'ensemble de la région. Selon lui, il faudrait renforcer la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), une force panafricaine sous l'égide de l'Union africaine (UA), en appui au gouvernement de transition qui manque de moyens : celle-ci ne compte que 1 400 soldats sur un effectif prévu de 3 600 hommes.

Le président français a demandé au Conseil de sécurité un mandat et un soutien logistique et financier à cette mission pour, au préalable, « rétablir l'ordre ». La France va proposer au

conseil un projet de résolution dont le premier objectif est la montée en puissance de la Misca, puis sa transformation en force de maintien de la paix. François Hollande a rappelé qu'il ne s'agirait pas du scénario malien, donc d'une intervention française, car « ce ne sont pas des groupes terroristes comme au Mali, mais des bandes qui sèment le désordre et la désolation ». Quatre cent cinquante soldats français sécurisent l'aéroport à Bangui. L'effectif pourrait être porté à 750 hommes. Paris serait prêt à contribuer à la formation et à l'encadrement de l'action de la Misca.

Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général de Nations unies, Ban Ki-moon, a déploré que des millions de personnes soient sans assistance et risquent d'être victimes d'exactions. Il a déploré que l'idée d'un fonds en faveur de la Centrafrique n'ait suscité que des « contributions désespérément insuffisantes », soit 37% des 195 millions de dollars requis.

L'Afrique, un terrain fertile au terrorisme

François Hollande est revenu sur l'attaque terroriste des Shebab à Nairobi (Kenya), qui a fait 67 morts. Il reste convaincu que « des victoires sont possibles », comme ce fut le cas au Mali, où grâce au mandat du Conseil de sécurité, les forces africaines et françaises, avec l'appui eu-

ropéen, ont mis fin « à une offensive terroriste de grande envergure ».

Toutefois, François Hollande a reconnu que la menace continuait à peser dans le Sahel, et en Libye, rempli des terroristes. « Partout où le désordre règne, le terrorisme s'installe et prend de l'ampleur », a souligné le président français, s'appuyant sur le cas de la Somalie. L'attaque des Shebabs à Nairobi rappelle, a-t-il ajouté, que ces groupes, « même s'ils ont été vaincus, n'ont pas encore été éradiqués ». Il a lancé un appel à la communauté internationale pour aider les États africains à se protéger.

Il a également évoqué la situation en République démocratique du Congo, où les femmes sont violées, les enfants violentés. Il a plaidé pour le renforcement de la Monusco, l'application de l'accord d'Addis-Abeba, et le refus de toute ingérence étrangère.

La France organisera, en décembre, une réunion pour la paix et la sécurité en Afrique, rassemblant des pays africains, l'Union européenne et l'ONU. L'objectif est de permettre l'encadrement, la formation et l'équipement des armées africaines pour que le continent puisse assurer lui-même sa sécurité ; la lutte contre les trafics, notamment de drogue, et contre la piraterie. « Nous ne pouvons pas laisser [les pays africains] seuls face aux risques terroristes », a conclu François Hollande.

Noël Ndong

KENYA

Le président de la République décrète trois jours de deuil national

Après quatre jours d'angoisse, le chef de l'État kenyan, Uhuru Kenyatta, a annoncé le 24 septembre la fin du siège du centre commercial Westgate de Nairobi. Selon le bilan provisoire, soixante et un civils, six policiers et cinq assaillants ont été tués. « La confrontation avec les terroristes au Westgate Mall a fait 240 blessés. Je vous annonce, avec une grande tristesse, que 61 civils ont perdu la vie au cours de l'attaque. Six officiers de sécurité ont également fait le sacrifice ultime pour vaincre les criminels », a précisé le président kenyan dans une allocution télévisée.

Uhuru Kenyatta a indiqué que trois étages du centre commercial s'étaient effondrés, et que des corps se trouvaient encore sous les débris. On sait aussi que cinq membres du commando ont péri lors de l'assaut, mais que onze autres auraient été capturés vivants.

Des experts en médecine légale examinent actuellement les corps déjà récupérés pour établir la nationalité des « terroristes », a indiqué le président, qui a dit ne pas être en mesure de confirmer la participation mentionnée par certains services de renseignement de deux à trois ressortis-

sants américains et d'une Britannique.

Les islamistes somaliens shebab, affiliés à al-Qaïda, ont revendiqué cette prise d'otages, en représailles à l'intervention de l'armée kényane en Somalie. Dans un enregistrement, ils ont menacé de commettre d'autres attaques.

L'attentat du centre commercial de Nairobi, le 21 septembre, a ravivé les blessures d'un pays régulièrement touché par des actes terroristes, principalement revendiqués par les Shebab de la Somalie voisine.

Yvette Reine Nzaba

MALI

Des soldats tchadiens accusés de viols

La Mission internationale de soutien au Mali (Minusma) a annoncé le 25 septembre avoir ouvert une enquête préliminaire sur des allégations de mauvaise conduite et d'abus sexuels concernant des Casques bleus à Gao.

Dans une déclaration rendue publique par son porte-parole, le secrétaire général de l'ONU a affirmé avoir une politique de tolérance zéro pour toute forme d'abus et d'exploitation sexuels. Ban Ki-moon a promis de tout mettre en œuvre pour qu'une enquête rigoureuse soit ouverte et, le cas échéant, « que des comptes soient rendus ». Une femme dit avoir été violée dans la nuit du 19 au 20 septembre par des

Casques bleus tchadiens. Elle a été entendue et a reçu une assistance médicale : elle a même été en mesure de reconnaître quatre de ses présumés agresseurs.

Les faits se seraient déroulés dans l'une des auberges de la ville où les Casques bleus tchadiens étaient venus faire la fête. Ces quatre militaires faisaient partie du groupe de 160 soldats à avoir quitté leur base de Tessalit en signe de protestation contre le non-paiement de primes et l'absence de re-lèves. Ils avaient rejoint Gao où ils devaient rencontrer des responsables de l'état-major tchadien. De son côté, la Minusma affirme avoir très vite réagi pour prendre en charge la victime et préserver les preuves.

La Minusma a pour mission de stabiliser les centres urbains essentiels, particulièrement dans le Nord, et empêcher un retour d'éléments armés dans ces zones. Les Casques bleus doivent aussi protéger les civils et le patrimoine culturel tout en contrôlant le respect des droits de l'Homme.

C'est en avril dernier que le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la création d'une force de 12 600 Casques bleus chargés de maintenir la paix dans le nord du Mali. Ils ont été déployés au mois de juillet.

La Minusma a pris le relais de la Misma (force panafricaine) actuellement sur le terrain.

Y.R.Nz.